



Patronato de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

La presente colección bibliográfica digital está sujeta a la legislación española sobre propiedad intelectual.

De acuerdo con lo establecido en la legislación vigente su utilización será exclusivamente con fines de estudio e investigación científica; en consecuencia, no podrán ser objeto de utilización colectiva ni lucrativa ni ser depositadas en centros públicos que las destinen a otros fines.

En las citas o referencias a los fondos incluidos en la investigación deberá mencionarse que los mismos proceden de la Biblioteca del Patronato de la Alhambra y Generalife y, además, hacer mención expresa del enlace permanente en Internet.

El investigador que utilice los citados fondos está obligado a hacer donación de un ejemplar a la Biblioteca del Patronato de la Alhambra y Generalife del estudio o trabajo de investigación realizado.

This bibliographic digital collection is subject to Spanish intellectual property Law. In accordance with current legislation, its use is solely for purposes of study and scientific research. Collective use, profit, and deposit of the materials in public centers intended for non-academic or study purposes is expressly prohibited.

Excerpts and references should be cited as being from the Library of the Patronato of the Alhambra and Generalife, and a stable URL should be included in the citation.

We kindly request that a copy of any publications resulting from said research be donated to the Library of the Patronato of the Alhambra and Generalife for the use of future students and researchers.

***Biblioteca del Patronato de la Alhambra y Generalife
C / Real de la Alhambra S/N . Edificio Nuevos Museos
18009 GRANADA (ESPAÑA)
+ 34 958 02 79 45
biblioteca.pag@juntadeandalucia.es***

CHAPLES - QUINT - M. GACHARD. - TOME III.

A-2

4

7

B.P.A.G.



CTA

2

BIBLIOTECA DE
LA ALHAMBRA

Est.

A-2

Tabl.

4

N.º

15773



JUNTA DE ANDALUCÍA

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

MM. le baron DE GERLACHE, président;

GACHARD, secrétaire-trésorier;

le chanoine DE RAM;

le chanoine DE SMET;

DU MORTIER;

BORMANS;

BORNET.

RETRAITE ET MORT

DE CHARLES-QUINT

AU MONASTÈRE DE YUSTE.

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA



JUNTA DE ANDALUCÍA

RETRAITE ET MORT

DE

CHARLES-QUINT

AU MONASTÈRE DE YUSTE.

LETTRES INÉDITES

PUBLIÉES

D'APRÈS LES ORIGINAUX CONSERVÉS DANS LES ARCHIVES ROYALES DE SIMANCAS;

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA
M. GACHARD,

Archiviste général du Royaume, membre de l'Académie et de la Commission royale
d'histoire; de l'Académie impériale des sciences de Vienne,
de l'Académie royale d'histoire de Madrid, etc., etc.

INTRODUCTION.

BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

1854.

Donativo del Sr. Cónsul de
Romanones á la Biblioteca
de la Alhambra.

INTRODUCTION

AUX

LETTRES SUR LA RETRAITE ET LA MORT

DE

CHARLES-QUINT.



JUNTA DE ANDALUCÍA

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

I.

Le 7 décembre 1514, les états généraux des Pays-Bas étaient assemblés à Bruxelles, dans la grande salle du palais bâti par le duc de Brabant Jean III. La régente, Marguerite d'Autriche, les avait convoqués, par l'ordre de Maximilien I^{er}. Elle assistait à cette séance avec son jeune neveu l'archiduc Charles, et trois commissaires expressément désignés par l'Empereur : Frédéric, comte palatin du Rhin, Félix, comte de Wurtemberg, et Nicaise Hackeney, maître d'hôtel de l'archiduc.

Le président du conseil privé, Gérard de Plaine, sei-

gneur de la Roche, porta la parole au nom de l'Empereur. Après avoir exposé que ce prince avait l'intention de prendre la croix et de marcher contre les infidèles; qu'il désirait, par ce motif, que son petit-fils vint visiter les pays d'Allemagne auxquels il aurait à succéder, et se faire connaître de ses futurs sujets, il fit la demande d'une aide destinée à couvrir les frais du voyage de l'archiduc. Il demanda, de plus, que les états fournissent à l'Empereur le moyen de payer la dot de madame Isabeau, l'une de ses petites-filles, fiancée au roi de Danemark; qu'ils lui accordassent 500,000 florins pour l'acquittement des dettes arriérées du trésor, et enfin que la somme nécessaire à l'entretien de 500 hommes d'armes fût comprise dans les subsides à voter par eux.

Les états délibérèrent sur cette remontrance. Leur réponse, inspirée par les députés de Brabant, fut que, au lieu d'appeler l'archiduc en Allemagne, où il n'avait rien à prétendre encore, l'Empereur ferait beaucoup mieux de lui remettre l'administration des pays qui lui étaient dévolus depuis huit ans. Ils exprimèrent, en conséquence, le vœu que Maximilien émancipât son petit-fils : à cette condition, ils lui offraient 100,000 florins, en récompense des peines qu'il avait prises, et des dépenses qu'il avait eu à supporter, pendant sa tutelle.

La régente accueillit gracieusement le vœu des états; les commissaires de l'Empereur, de leur côté, s'y montrèrent favorables; l'archiduc leur témoigna combien il en était touché, par des paroles simples et affectueu-

ses (1). Le comte de Wurtemberg fut envoyé à Maximilien, pour le lui faire agréer (2).

L'Empereur ne pouvait avoir d'objection sérieuse contre la demande des états des Pays-Bas; d'ailleurs, les 100,000 florins qu'on lui promettait (3) auraient résolu toutes les difficultés qui se seraient élevées dans son esprit. Sa détermination fut donc bientôt arrêtée : il commit l'archiduchesse régente, le comte palatin Frédéric, le comte Félix de Wurtemberg, le président de Plaine et Nicaise Hackeney, pour, en son nom, émanciper son petit-fils (4).

Cet acte important s'accomplit le 5 janvier 1515, dans une assemblée solennelle des états généraux. A partir de ce jour, Charles exerça tous les droits de la souveraineté : il achevait à peine alors sa quinzième année.

Il n'avait pas encore seize ans, lorsque la mort de Ferdinand le Catholique l'appela à succéder aux cou-

(1) Elles nous ont été conservées dans le registre des états de Brabant; les voici : « Messieurs, je vous remercie de l'honneur et bonne affection que me portez. Soyez bons et loyaux subjects, je vous seray bon prince. »

(2) Archives des états de Brabant : *Rootboeck*, fol. 46 v°-48. — Archives de Mons : registre du conseil de ville commençant en 1509, et finissant en 1522.

(3) Charles-Quint ordonna de lui compter 150,000 florins, après son émancipation, et de plus, il continua de lui faire payer, chaque année, une subvention de 50,000 florins qu'il s'était attribuée sur la recette générale des Pays-Bas. (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 2^e série, t. VII, p. 76.)

(4) Lettres patentes du 25 décembre 1514, données à Inspruck. (*Ibid.*, p. 71.)

ronnes de Castille et d'Aragon, ainsi qu'aux vastes États qui en dépendaient dans le nouveau monde et en Italie. Il n'en comptait que dix-neuf au moment où les électeurs lui déférèrent la dignité impériale, vacante par la mort de son aïeul Maximilien.

Plus d'un prince eût été écrasé sous le poids de tant de puissance et de grandeur. Charles-Quint prouva que la tâche immense qui lui était imposée n'excédait point ses forces : pendant quarante ans, il remplit l'Europe du bruit de son nom, et de l'éclat de ses entreprises militaires et politiques.

Un écrivain qui tient le premier rang parmi les historiens de notre époque, a donné naguère un magnifique résumé de ce règne glorieux (1). Nous nous bornerons ici à retracer les faits qui ont une liaison directe avec le recueil de documents dont la publication nous a été confiée. Nous expliquerons les circonstances qui amenèrent Charles-Quint à renoncer au pouvoir suprême. Nous dirons comment, ayant résolu de descendre du trône, il fit choix, pour sa retraite, du monastère de Yuste. Nous parlerons des bâtiments qu'il ordonna d'élever dans ce monastère, du temps qu'exigea leur construction, des sommes qui y furent employées, et nous entrerons dans quelques détails sur les persécutions qu'essuyèrent, de la part de leur ordre,

(1) *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère hiéronymite de Yuste*, par M. Mignet. La 1^{re} édition de ce livre a vu le jour au mois de juin 1854, et la 2^e a paru au mois de septembre de la même année.

les religieux auxquels fut commise la surveillance de ces travaux. Nous raconterons l'abdication de l'Empereur, sur laquelle les historiens belges eux-mêmes ne nous ont transmis que des récits incomplets, inexacts à plus d'un égard. On sait peu de chose de la vie de Charles-Quint, depuis le 25 octobre 1555 jusqu'au jour de son embarquement; on n'apprend pas, en lisant les relations publiées jusqu'ici, pourquoi il resta encore pendant dix mois aux Pays-Bas, tandis que son impatience de partir pour l'Espagne était extrême : nous ferons connaître les résultats des recherches auxquelles nous nous sommes livré afin de combler ces lacunes. Nous aurons ainsi préparé le lecteur, nous l'espérons du moins, à l'intelligence et à l'appréciation des documents dont est formé notre recueil.

I.C. Monumental de la Alhambra y Generali
CONSEJERÍA DE CULTURA

JUNTA DE ANDALUCIA

II.

Charles-Quint n'avait pas reçu du ciel une constitution robuste. A l'âge de huit ans, son gouverneur et premier chambellan, Charles de Croy, prince de Chimay, le trouvait « tendre et délicat, » au point que, après une excursion de deux ou trois lieues, il jugeait nécessaire pour lui quarante-huit heures de repos (1). La correspondance de Marguerite d'Autriche avec Maximilien, publiée par M. Le Gay, nous apprend que, dans son

(1) *Trésor national*, 1842, t. II, p. 129.

enfance, il n'avait pas une santé toujours satisfaisante (1). Aux épousailles de madame Isabeau, sa sœur, avec Christiern II, qui furent célébrées dans le mois de juin 1514, il dansa « un peu plus peut-estre que sa complexion ne portoit (2) » : la fatigue qu'il en ressentit lui occasionna une fièvre dont il ne se guérit qu'après un assez long traitement (3). Au mois d'octobre 1517, il tomba malade à San Vicente dans les Asturies : il n'y avait que quelques semaines qu'il était arrivé en Espagne, et il était en chemin pour se rendre à Tordesillas, auprès de la reine doña Juana, sa mère. Cette indisposition fut assez sérieuse : « Le bon prince, » — dit Laurent Vital dans sa relation de ce voyage, — « le bon prince ne prenoit en rien plaisir, et n'y avoit » Guillemin ne Jean Bobin qui, par leurs joyeuses » devises, le sceussent récréer ne faire rire, tant estoit » de mavaise fasson : de quoy estions bien desplai- » sants (4). » Étant à Saragosse, au mois de novembre 1518, il eut, pendant qu'il jouait à la paume, une attaque d'épilepsie qui le laissa plusieurs heures avec la pâleur de la mort sur le visage, et cette attaque se renouvela deux mois après, dans le moment où il en-

(1) *Correspondance de l'empereur Maximilien I^{er} et de Marguerite d'Autriche, de 1507 à 1519, etc.* Paris, 1839, t. I, p. 148; t. II, p. 241.

(2) *Correspondance de l'empereur Maximilien I^{er}, etc.*, t. II, p. 260.

(3) *Ibid.*, et pp. 261 et 263.

(4) Relation du premier voyage de Charles en Espagne : MS. 44523 de la Bibliothèque royale.

tendait la grand'messe (1). En 1524, il parcourait la Vieille-Castille : il fut atteint d'une fièvre quarte qui lui dura cinq mois (2).

Deux causes contribuèrent, avec ces prédispositions naturelles, à ruiner, avant le temps, les forces physiques de Charles-Quint. Ses expéditions militaires, ses fréquents voyages, les soins d'une administration qui embrassait tant d'États et de peuples divers, furent la première de ces causes; son intempérance fut la seconde. Comme le dit si bien M. Mignet, « ce grand homme, »
 » qui savait commander à ses passions, ne savait pas
 » contenir ses appétits; il était maître de son âme dans
 » les diverses extrémités de la fortune, il ne l'était pas
 » de son estomac à table (3) »; et non-seulement il s'adonnait trop aux jouissances que la table lui offrait, mais encore il se plaisait à faire usage des aliments qui étaient le plus contraires à sa santé.

Ces appétits désordonnés, il en avait contracté l'habitude de bonne heure. Le cardinal Loaysa, qui fut son confesseur pendant sept ans, de 1525 à 1530, les lui reprochait souvent et avec sévérité: « Je supplie V. M., »
 — lui écrivait-il peu de temps après qu'il se fut séparé de lui, — « je la supplie de ne point manger des mets
 » qui nuisent à sa santé: personne n'ignore que votre
 » estomac est ennemi du poisson; pour l'amour de

(1) *Charles-Quint*, etc., par M. Mignet, 2^e édition, p. 24.

(2) *Journal MS. des voyages de Charles-Quint*, par Vandenesse.

(3) *Charles-Quint*, etc., p. 54.

» Dieu, considérez que votre vie appartient à tous aussi
 » bien qu'à vous..... On me mande de là-bas (Charles
 » était en Allemagne) que quelquefois on entend votre
 » poitrine de plus loin que votre langue (1). » Il revenait
 peu de temps après sur ce chapitre, en adressant à
 l'Empereur la prière de se gouverner, dans le boire et le
 manger, plus selon le besoin que selon sa fantaisie (2).
 Le poisson devait être bien pernicieux à Charles, et il
 devait l'aimer beaucoup, car son ancien confesseur
 insiste pour qu'il l'écarte de sa table (3). A l'occasion
 du carême de 1552, il lui exprime la crainte que, pour
 donner l'exemple, il ne veuille pas user de la permis-
 sion qu'il a du pape de manger de la viande : « toute-
 » fois, ajoute-t-il, il n'y aura point en cela d'inconvé-
 » nient, si V. M. s'impose la pénitence de ne point se
 » rassasier, si elle renonce entièrement aux soupers,
 » et si elle ne boit pas entre le diner et la collation.

(1) « Señor, suplico á Vuestra Magestad no coma manjares contrarios á su salud : todo el mundo ve que vuestros pechos son enemigos de pescados : por amor de Dios, que mireis que vuestra vida es de todos como vuestra..... Me escriben de allá que algunas veces se oyen de mas lejos vuestros pechos que vuestra lengua..... » (Lettre du 20 décembre 1550, dans les *Briefe an Kaiser Karl V, geschrieben von seinem Beichtvater in den Jahren 1550-52*, publiés par G. Heine; Berlin, 1848, in-8°, p. 405.)

(2) « Tres cosas suplico á Vuestra Magestad : la segunda que en el comer y beber se gobierne mas por consejo de la necesidad que del apetito..... » (Lettre du 12 janvier 1551, *ibid.*, p. 406.)

(3) « No se ofrece otra cosa que escriba, sino suplicaros que comais carne, y echeis de vuestra mesa los peeces como á ponsofia..... » (Lettre du 26 février 1551, *ibid.*, p. 411.)

» Mais, si V. M. lâche la bride à son appétit, je vous
» dis que la conscience et la santé du corps en souffriront également (1). »

L'intempérance de Charles-Quint s'accrut avec son âge. Les désordres de bouche auxquels il se livrait étaient si publics qu'ils attirèrent l'attention des ministres étrangers. On peut voir ce que disent à ce sujet les ambassadeurs vénitiens Bernard Navagero et Laurent Contarini, dans les rapports qu'ils firent au sénat, en 1546 (2) et en 1548 (3). Le premier avait résidé trois ans à la cour impériale; le second revenait d'Allemagne : envoyé par la république au roi des Romains Ferdinand, il s'était souvent trouvé, à la suite de ce prince, dans les mêmes lieux que l'Empereur. L'archevêque de Vienne, Marillac, qui, de

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

(1) « No dejo de temer el pescado desta cuaresma, porque, á causa de dar buen egemplo, pienso Vuestra Magestad no se aprovechará de la licencia que del papa tiene. Todavía se podrá sufrir, si Vuestra Magestad hace alguna penitencia en no artarse, y dejar del todo las cenas, y con no beber entre la comida y la colacion : pero, si Vuestra Magestad deja las riendas al apetito, yo os digo que la conciencia y salud corporal irán cuesta abajo..... » (Lettre du 29 février 1552, dans les *Briefe an Kaiser Karl V*, etc., p. 481.)

(2) « Mangia assai e forse più di quello che conviene alla complessione ed esercizio ch'egli fa, e mangia cose che generano umori grossi e viziosi, dalli quali consecutivamente nascono quelle due infermità che l'affligono, la podagra e l'asma..... » (*Relazioni degli Ambasciatori veneti al senato*, etc., 1^{re} série, t. I, p. 542.)

(3) « Essendo così molestato (l'Empereur) e dalla gotta e da una strettura di petto, e mangiando, come fa, così disordinatamente, è da credere che sia per avere corta vita.... » (*Ibid.*, p. 469.)

1547 à 1550, représenta le roi de France auprès de Charles-Quint, ne s'exprime pas là-dessus d'une manière moins positive (1). A l'époque de son abdication, Charles, quoique de plus en plus usé par les maladies, se montrait tout aussi rebelle qu'auparavant à toute espèce de régime; nous en avons la preuve dans la relation de Frédéric Badoaro, qui en ce temps était ambassadeur de Venise à la cour de Bruxelles : « Pour » ce qui est de la table, dit Badoaro, l'Empereur a » toujours fait des excès. Jusqu'à son départ des Pays- » Bas pour l'Espagne, il avait l'habitude de prendre, » le matin, à son réveil, une boîte de chapons pétris » avec du lait, du sucre et des épices; après quoi, il se » rendormait. A midi, il dînait d'une grande variété » de mets; il faisait collation peu d'instant après » vêpres, et, à une heure de nuit, il soupaît : man- » geant, dans ces divers repas, toute sorte de choses » propres à engendrer des humeurs épaisses et vis- » queuses... (2).. » Il avait fait venir de Portugal une

(1) « Avec tout cela, il (l'Empereur) est fort désordonné de la bouche, et ne fait aucun exercice.... » (Sommaire de l'ambassade de feu M. de Vienne devers l'empereur Charles V, en 1550, dans la *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, par M. Ranke, t. VI, p. 497.)

(2) « Nel magnare, ha sempre Sua Maestà eccesso: et fino al tempo che ella partù di Fiandra per Spagna, la mattina, svegliata che ella era, pigliava una scatola di pisto di capponi, con latte, zucchero et spetiarie, dopo il quale tornava a riposare; a mezzo giorno desinava molte varietà di vivande, et poco di pò vespro merendava, et ad un' hora di notte se n'andava a cena, magnando cose tutte da

femme qui possédait le talent d'accommoder les viandes à son gré (1). Les pièces que nous avons publiées dans le premier volume de ce recueil montrent que, au monastère de Yuste, pas plus que sur le trône, Charles n'était assez raisonnable pour régler ses appétits. Son fidèle et dévoué majordome, Luis Quijada, lui faisait vainement, sur ce point, les représentations que lui dictait son zèle (2).

Charles-Quint comptait à peine trente ans, lorsqu'il ressentit les premières atteintes de la goutte (3). Jean

generare humori grossi et viscosi » (*Relatione del clarissimo Federrigo Badouaro ritornato ambasciatore, etc., l'anno 1557, MS. de la Bibliothèque royale de Bruxelles n° 6085, fol. 25 v°.*)

(1) Elle s'appelait Anna de Andrada; son traitement avait commencé le 1^{er} novembre 1555, et dura jusqu'au départ de Charles-Quint pour l'Espagne; il était de 28 patards par jour, outre une pension de 200 florins par an. (*Comptes et acquits de la recette générale des finances, de 1556.*)

Dans l'état de la recette générale du mois d'octobre 1556, figure une somme de 28 livres 12 sols, payée « à Claes Kerremans, marchand de lietz, demeurant à Bruxelles, pour le louage de deux lietz » par luy livrez à certaine damoiselle de Portugal accoustrant » viandes à l'Empereur, depuis le premier novembre LV jusque le » xii^e d'aoust LVI. »

(2) Nous avons trouvé trois pièces assez curieuses sur le régime et les goûts de Charles-Quint en ce qui concernait sa table : ce sont des lettres écrites par un des officiers de sa maison à la reine Marie de Hongrie, pendant le siège de Metz, en 1552. Nous les donnons dans l'*Appendice A*. Il sera curieux de les rapprocher de la lettre de Guillaume Van Male au seigneur de Praet, du 24 décembre 1552. (*Voy. Lettres de Malinæus sur la vie intérieure de Charles-Quint, publiées par le baron de Reiffenberg, 1845, Bruxelles, in-8°, p. 91.*)

(3) Selon Sepulveda, cité par M. Mignet, *Charles-Quint, etc.*, p. 22.

Vandenesse, contrôleur de sa maison, qui le suivait partout, nous apprend que, en 1538, étant à Gênes avec le pape Paul III, de retour du congrès de Nice, la goutte le mit dans l'impossibilité d'aller rendre visite au saint-père (1). Ce n'était jusque-là, toutefois, que des accidents peu graves encore. Les attaques du mal devinrent, quelques années après, plus vives et plus fréquentes. Au mois de mars 1542, à Valladolid, Charles fut obligé de remettre l'audience que sollicitait l'évêque de Londres, ambassadeur de Henri VIII, parce qu'il était « très-fort travaillé des gouttes (2). » En 1543, après la conquête du duché de Gueldre, il avait pris le chemin de Bruxelles, où l'attendaient les états généraux des Pays-Bas, convoqués par son ordre : la goutte le força de s'arrêter à Diest, et il fallut que les états vissent l'y trouver : il se fit porter dans la salle où eut lieu leur assemblée (3). Il eut, quelques jours après, dans le palais de la reine douairière de Hongrie, à Binche, un nouvel accès (4) qui

Je dois faire remarquer que Vandenesse ne parle pas de cette attaque de goutte, et que le cardinal Loaysa, dans sa correspondance où il s'occupe beaucoup de la santé de l'Empereur, n'en fait pas mention non plus.

(1) Journal MS. des voyages de Charles-Quint.

(2) Ce sont les expressions dont il se sert dans une dépêche en date du 5 avril 1542, adressée à Eustache Chapuis, son ambassadeur en Angleterre, et dont une copie est aux Archives du royaume.

(3) Vandenesse, Journal MS. des voyages de Charles-Quint. — L'assemblée des états généraux eut lieu le 20 septembre.

(4) *Ibid.*

l'affaiblit beaucoup; mais il ne laissa point pourtant d'aller visiter son armée devant Landrecies, dont elle faisait le siège, prêt à livrer bataille à François I^{er}, si ce prince, comme en courait le bruit, s'approchait pour secourir la place. Une lettre que, dans ces circonstances, il écrivit à Henri VIII, mérite d'être extraite ici: « Très-hault, très-excellent et très-puissant prince, » — disait-il au roi d'Angleterre — « nous avons dé- » laissé de vous escrire et faire sçavoir de noz nou- » velles, dez le retour devers nous du seigneur de » Chantonay, attendant nostre venue au camp, pour » vous pouvoir advertir de l'estat de noz forces et des » termes et desseings de celles du commun ennemy. » Mais la goutte nous a tellement fait la guerre, que » n'avons peu personnellement entendre en l'autre, » jusques à ce qu'il y a huit jours, que nous aven- » turasmes de partir de Bintz, et venir à Mons, où, » pour nous trouver encore débile, fusmes constraint » sesjourner jusques à jeudy dernier, que vinsmes à » Bavais, et le lendemain au Quesnoy; et hier fusmes » veoir nostre armée mise en deux camps sur Lan- » dreschies, comme nous supposons que les général » et mareschal de voz gens de guerre, tant de cheval » que de pied, vous ont adverty. Et, après avoir re- » gardé l'estat de ladicte armée, assiète desdicts deux » camps, et les advenues d'iceulx, et considéré la qua- » lité dudict Landreschies, et comment il a esté pro- » cédé aux approches de la place, et dispositions pour » y continuer, et les advis et nouvelles que l'on a » dudict ennemy, et comment il fait journellement

» approucher ses forces, et que luy et ses enfans marchent, démonstrans vouloir secourir ledict Landreschies et bailler la bataille, avons advisé de tenir lesdicts deux camps sur ledict Landreschies, et entendre en l'expugnation, en actendant plus certain advis de ce que ledict ennemy voudra faire. Et, pour ce que ne sumes encore du tout refaict de la grande actainte que nous a donnée ladicte goutte, vinsmes au soir en ce lieu, prouchain dudict Landreschies, dez lequel tiendrons correspondance avec nostre armée, et nous trouverons en icelle, selon que verrons convenir, avec les termes que ledict ennemy tiendra (1)..... »

Charles-Quint, qui était venu passer quelques semaines à Bruxelles, à l'issue de cette expédition, en partit, le 2 janvier 1544, pour la diète de Spire (2). Au mois de juillet, il entra en Champagne, où son armée l'avait précédé. Ayant conclu la paix avec François I^{er} à Crépy, il revint aux Pays-Bas. Le 5 décembre, il se rendit de Bruxelles à Gand; il ne devait séjourner dans cette dernière ville que très-peu de jours : il eut, le 5, une attaque de goutte qui l'y retint jusqu'au 15 janvier (3). Il avait convoqué une nouvelle diète impériale à Worms, et, lorsqu'il se sentit mieux, il crut qu'il

(1) Cette lettre est datée du 21 octobre, à Avesnes. Il y en a une copie aux Archives du royaume.

(2) Journal MS. de Vandenesse.

(3) *Ibid.* — *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. III, pp. 51 et 57.

pourrait aller y présider (1); dans ce but, il reprit le chemin de Bruxelles. Là, le 1^{er} février, un second accès de goutte, qui l'attaqua en même temps à l'épaule, au bras, à la main et à l'un des pieds, vint déranger ses projets : il fut obligé d'envoyer le seigneur de Granvelle à Worms, pour l'excuser auprès des électeurs. Il ne put se mettre en route que le 7 avril (2).

Pendant l'hiver de 1545 à 1546, il eut également à souffrir deux attaques du mal : l'une, le 4 décembre, à Bois-le-Duc, où il se vit forcé de s'arrêter jusqu'à la fin du mois; l'autre, dans les premiers jours de janvier, à Utrecht, où il s'était rendu, pour y tenir le chapitre de la Toison d'or (3).

L'hiver de 1546 à 1547 lui fut moins contraire que les deux précédents; il eut seulement, dans le mois de mars, un accès de goutte, assez violent à la vérité, mais qui disparut après un traitement de quelques jours (4). Il faisait, à cette époque, la guerre aux protestants d'Allemagne, et, comme le remarque un ambassadeur vénitien, la vie des camps convenait particulièrement

(1) *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. III, p. 57.

(2) *Journal MS. de Vandenesse*. — Lettre de l'Empereur au roi Ferdinand, son frère, du 1^{er} février, dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. III, p. 55.

(3) *Journal MS. de Vandenesse*. — *Histoire de la Toison d'or*, par M. de Reiffenberg, p. 411.

(4) *Journal MS. de Vandenesse*. — Lettre de Charles-Quint au roi Ferdinand, écrite de Nordlingue, le 19 mars 1547, et citée dans les notes du comte de Wynants, directeur général des archives de l'État avant 1794.

à ce prince; il s'y montrait gai, dispos, plein de vivacité (1) : il semblait qu'alors ses facultés physiques fussent tout autres.

Vainqueur de la ligue protestante, et trainant enchaînés à sa suite l'électeur Jean-Frédéric et le landgrave de Hesse, Charles convoqua la diète de l'Empire à Augsbourg; il fit son entrée dans cette ville le 25 juillet (2). La goutte, qui l'avait ménagé depuis deux ans, reparut, aux approches de l'hiver (3), avec des symptômes assez alarmants, pour qu'il conçût la crainte de ne plus voir son fils : ce fut dans ces circonstances qu'il dicta la célèbre instruction que les historiens nous ont transmise (4).

(1) « Non può in modo alcuno dissimular questo principe il piacere che ha quando si trova alla guerra. È in quel tempo tutto allegro, tutto vivo..... » (Relation de Bernard Navagero, dans les *Relazioni degli Ambasciatori veneti al senato*, série I, t. I, p. 507.)

Au mois de juin 1545, Henri VIII envoya à Spire, où était l'Empereur, son premier secrétaire, William Paget. Il avait été convenu, l'hiver précédent, entre les deux monarques, qu'ils se mettraient à la tête de leurs armées, pour envahir la France chacun de son côté. Henri, peu disposé à exécuter cette convention, désirait que l'Empereur ne prît pas lui-même le commandement de ses troupes, et Paget fut chargé de lui faire des représentations dans ce sens. Cet ambassadeur échoua. On répondit à toutes les raisons alléguées par lui : « S. M. est pour maintenant en très-bon point, et ne se peult si bien excuser (que le roi d'Angleterre) sur l'eage, ny pour la goutte, qui ne la travaille guères en esté, et si tuy prouffite le travail des champs. » (Archives du royaume.)

(2) Journal MS. de Vandenesse.

(3) *Ibid.*

(4) Sandoval, *Historia de Carlos V*, t. II, p. 474.

A partir de cette époque, la santé de l'Empereur déclina d'une manière sensible, malgré quelques retours momentanés. La goutte n'était pas le seul mal contre lequel il eût à lutter : il avait un asthme qui lui causait une toux sèche et presque continuelle, et il souffrait beaucoup des hémorroïdes (1), sans compter d'autres indispositions accidentelles : c'est ainsi que, à peine arrivé à Augsbourg, il gagna la jaunisse, dont il ne parvint à se guérir qu'après un long traitement (2).

Pour combattre ses maladies habituelles, Charles faisait un grand usage du bois des Indes, et il se purgeait régulièrement de huit jours en huit jours (3). Dès que le froid commençait à se faire sentir, son état manquait rarement d'empirer : il s'enfermait alors dans un poêle, ou, pour mieux dire, dans une fournaise, où il eût été impossible à tout autre qu'à lui de se tenir (4).

Après la diète d'Augsbourg, il revint aux Pays-Bas, où il avait appelé le prince son fils, pour le faire reconnaître des états comme son futur héritier. L'air du pays natal exerça d'abord sur lui une salutaire influence (5) : malheureusement elle ne fut pas de longue

(1) Sommaire de l'ambassade de feu M. de Vienne, etc., p. 497.

(2) Vandenesse, Journal MS. des voyages de Charles V.

(3) Sommaire de l'ambassade, etc. — Vandenesse.

(4) *Ibid.*

(5) « Au regard de l'Empereur,..... ceux qui l'ont veu l'an passé en Auguste s'apperçoivent qu'il se porte encore moins mal qu'il ne faisoit en Allemague, et mesmement à Spire et à Collongue, où il avoit

durée; le 1^{er} novembre (1548), la goutte le prit, et le fit cruellement souffrir aux bras, aux mains et dans les épaules (1). Il éprouva le chagrin de ne pouvoir aller au-devant de sa sœur, la reine douairière de France, qui arriva à Bruxelles le 5 décembre (2). Pendant tout l'hiver de 1548 à 1549, le mal lui laissa peu de répit : il fut jusqu'à quatre fois assailli de la goutte, et l'on prit, pour une cinquième attaque, une descente qui l'incommoda beaucoup, car elle le forçait de se tenir dans sa chambre, assis sur une chaise, les jambes hautes et appuyées. Un médecin napolitain, qui vint tout exprès à Bruxelles pour le guérir, promettant monts et merveilles, n'y réussit pas mieux que son médecin ordinaire, Corneille de Baersdorp (3). L'ambassadeur de Henri II ne croyait pas qu'il pût aller bien loin, « à veoir, » — écrivait-il à son maître, — « qu'il » a l'œil abattu, la bouche paste, le visaige plus » d'homme mort que vif, le col exténué et gresle, la » parole foible, l'allenne courte, le doz fort courbé, et » les jambes si foibles qu'à grand' paine il peult aller

ung piteux et povre visaige, lequel maintenant il semble avoir amendé de beaucoup, depuis qu'il est icy. » (Lettre écrite de Bruxelles, le 5 octobre 1548, à Henri II, par son ambassadeur Marillac : MS. 8625 de la Bibliothèque impériale, à Paris, p. 16.)

(1) Lettre de Marillac à Henri II, du 6 novembre 1548. (MS. cité, p. 60.)

(2) Vandenesse, Journal MS.

(3) Lettres de Marillac à Henri II, des 6 novembre et 28 décembre 1548, 9 janvier, 15 janvier, 21 mars et 6 mai 1549. (MS. cité, pp. 60, 112, 115, 121, 185, 228.)

» avec un baston de sa chambre jusques à sa garde-
» robbe; et, combien qu'il fasse encores parfoys con-
» tenance de rire, et qu'il s'essaye de sortir dehors,
» disant qu'il ne sent point son mal, ceulx qui le
» peuvent bien sçavoir m'ont affirmé que cela provient
» de ce que toutes les parties de son corps sont si
» affoiblies, et luy en somme si usé, qu'il ne peut
» avoir le sentiment si vif qu'ung aultre (1). »

Pendant le retour de la belle saison rendit quelques forces à l'Empereur, et, au mois de juin, il put se livrer à son plaisir favori de la chasse (2). Il se sentit même assez vigoureux pour entreprendre, le 4 juillet, avec le prince son fils, la visite des provinces méridionales des Pays-Bas, où Philippe fut reçu et juré(3). Rentré à Bruxelles le 21 septembre, tandis que le prince, en compagnie de la reine douairière de Hongrie, allait recevoir le serment des états dans les provinces du Nord, il s'y prépara, par une diète rigoureuse, au nouveau voyage qu'il projetait en Allemagne (4). Cette précaution ne l'empêcha pas toutefois d'être encore tourmenté de la goutte pendant une partie de l'hiver (5), et ce fut

(1) Lettre du 5 février 1549. (MS. cité, p. 153.)

(2) Lettre de Marillac au roi, du 9 juin 1549. (MS. 8626 de la Bibliothèque impériale, à Paris.)

(3) Vandenesse, Journal MS.

(4) Lettres de Marillac au roi, du 22 septembre, du 6 octobre et du .. novembre 1549. (MS. 8626, pp. 148, 158. et 256.)

(5) Elle le traita pourtant « plus courtoisement ceste année que » les précédentes. » (Voir la lettre de l'évêque d'Arras à Simon Renard,

seulement le 31 mai 1550, qu'il quitta Bruxelles (1).

Il arriva le 8 juillet à Augsbourg, où il avait de nouveau convoqué les états de l'Empire. Pendant les premières semaines, sa santé fut assez satisfaisante; mais, dès le mois d'août, la goutte lui revint, et il n'en fut débarrassé qu'au mois d'octobre, après en avoir cruellement souffert, car elle l'avait attaqué aux pieds, aux mains, aux épaules et presque partout : il en était d'autant plus affaibli, que, dans le même temps, le flux habituel de ses hémorroïdes lui avait occasionné une grande évacuation sanguine (2). Charles, à l'entrée de l'hiver, se trouva mieux que d'habitude (3); mais cette

ambassadeur en France, du 7 avril 1550, dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. III, p. 422.)

(1) Vandenesse, Journal MS.

(2) Lettres de l'ambassadeur Marillac à Henri II, des 28 août, 30 septembre, 28 octobre, 4 et 11 novembre. (MS. S^{te}-Geneviève 89, à la Bibliothèque impériale, à Paris, fol. 67 v^o, 101, 120, 129, 135.)

L'évêque d'Arras écrivait à la reine douairière de Hongrie, le 30 octobre : « L'Empereur a esté ratainet ung autre coup de la goutte, » dont toutesfois jà il se porte mieulx; et, après la purge, n'a eu les » douleurs que un seul jour; et toutesfois se trouve-il encoire si » débile, qu'il n'entend aux négoecs, veuillant prendre temps pour » se refaire. » (Archives du royaume.)

(3) « S. M. se porte fort bien, et me dit hier elle-même que de bien longtemps elle ne s'estoit trouvé si bien, et avec si bon appétit. Vray est qu'il doubte tousjours l'yver l'assault de la goutte de quelque part : mais, comme elle a jà discours par toutes les jointes, il confesse qu'il n'a tant de douleur que du passé, et que après le mal il est plus tost refait qu'il ne souloit. » (Lettre de l'évêque d'Arras à la reine douairière de Hongrie, du 28 novembre 1550, aux Archives du royaume.)

amélioration ne fut pas de longue durée : l'ambassadeur Marillac mandait à Henri II, le 27 janvier (1551), que l'Empereur était toujours au lit, ayant les mains contractées et toutes retirées, au point de ne pouvoir s'en servir, et que, un des jours précédents, il avait été si froid durant six heures entières, qu'on avait appréhendé que la chaleur naturelle ne vint à s'éteindre tout à fait en lui (1). Dans un avis qu'il fit passer, peu de temps après, à la cour de France, il résumait ainsi ce qui concernait la personne de Charles-Quint : « L'Empereur, depuis le mois de juillet qu'il » est arrivé en Auguste, a eu si peu de santé, qu'il ne » s'est guères monstré hors de son logis, et, depuis » la Toussaint, n'a guères bougé de sa chambre, » s'estant seulement laissé voir, en une salle joignant à » icelle, les festes de Saint-André, de Noël et des Roys, » et aussy quand il bailla le recez de la diète (2). » Charles se rétablit toutefois à l'approche du printemps (3).

Sur la fin d'octobre (1551), il quitta Augsbourg, pour s'établir provisoirement à Inspruck. Quelque temps avant son départ, il avait ressenti des douleurs assez vives de sa maladie de poitrine (4). Dans le trajet

(1) MS. St^e-Geneviève 89, etc., fol. 208.

(2) Avis du 24 février 1551. (MS. cité, fol. 251.)

(3) *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. III, p. 515.

(4) Lettre de l'évêque d'Arras à la reine douairière de Hongrie, écrite d'Augsbourg, le 29 septembre 1551 ; lettre de l'Empereur à la même, du 4 octobre. (Archives du royaume.)

d'Augsbourg à Inspruck, où il arriva le 2 novembre, il fut assailli de la goutte à l'un des bras; l'attaque ne fut cependant pas violente, et elle dura peu (1) : huit jours après, il était déjà sur pied, parcourant tous les environs du château, et menaçant les biches qui peuplaient un petit bois situé sur les bords de l'Inn (2). La goutte le reprit au bras droit le mois suivant : cette fois, elle s'annonçait avec une certaine violence (3); elle céda néanmoins à un traitement de deux à trois semaines, si bien qu'il n'en conserva qu'un léger ressentiment au petit doigt de la main droite, et que, le 10 janvier, il fut en état de rendre visite au roi et à la reine de Bohême, arrivés à Inspruck (4). La douceur de l'hiver de cette année exerça d'ailleurs une influence favorable sur son état : il regagna de l'appétit et de la vigueur (5).

(1) Lettre de l'évêque d'Arras à la reine de Hongrie, du 6 novembre 1551. (Archives du royaume.)

(2) « L'Empereur se refaict fort, et se porte mieulx de jour à aultre, marchant jà partout, et menassant jà les biches qui sont en ung petit boucaige au bord de la rivière..... » (Lettre de l'évêque d'Arras à la reine de Hongrie, du 8 novembre 1551, *ibid.*)

(3) Lettres de l'évêque d'Arras à la reine de Hongrie, des 15 et 30 décembre 1551. (*Ibid.*)

(4) Lettre de l'évêque d'Arras à la reine de Hongrie, du 10 janvier 1552; lettres de Charles-Quint à la même, des 28 janvier et 24 février. (*Ibid.*)

(5) Son médecin, Corneille de Baersdorp, écrivait à la reine de Hongrie, le 16 février 1552 : « Quant à l'Empereur, il se porte fort bien en toute manière, Dieu en soit loué, sans avoir nulle fluxion; • mange et boit de bien bon appétit. Son estomac est fort bon, sans

Il présuma trop de ses forces, néanmoins, lorsque, au mois d'avril, craignant d'être surpris par Maurice de Saxe, et aimant mieux « se mettre en grand danger » que de recevoir une grande honte (1). » il se détermina à partir secrètement d'Inspruck pour les Pays-Bas. Il avait à peine fait quelques lieues à cheval, que la fatigue le contraignit de s'arrêter; et comme, dans le même moment, il apprit que les troupes de Maurice occupaient les défilés par où il devait passer, il revint à Inspruck, avant qu'on s'y fût aperçu de son départ (2).

Nous n'avons point à raconter ici comment Charles-Quint s'enfuit d'Inspruck avec le roi Ferdinand, son frère, à l'approche de Maurice, ni à parler de la part qu'il prit aux négociations de Linz et de Passau, ni à entrer dans des détails sur les armements qu'il fit pour

« faire corruption de digestion, comme il soloit. Il a fait yey ung
« fort beau yver, et ainsi S. M. pense que l'air de ceste ville soit fort
« salulaire, et pour ce devient amoreulx du lieu : qui pourroit estre
« cause de y plus longuement séjourner, nonobstant que je dis,
« comme il est vray, la cause de la beaulté du temps avoir esté la
« qualité de l'année, et non de la région, laquelle ne peult estre
« salulaire, pour estre estroitement de tout costé enserré ès mon-
« taignes extrêmement haultes. » (Archives du royaume.)

(1) Lettre de Charles-Quint au roi Ferdinand, du 4 avril 1552, publiée par M. Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 161.

(2) Lettre de Charles-Quint à la reine de Hongrie, écrite de Villach, le 30 mai 1552. (Archives du royaume.)

Cette lettre a été publiée par Bucholtz, *Geschichte der Regierung Ferdinand des Ersten*, t. IX, pp. 544 à 547.

rétablir sa réputation en Allemagne et aux Pays-Bas : nous dirons seulement que, ayant pris la résolution d'assiéger Metz, dont Henri II s'était emparé par surprise, il arriva à son camp, à trois lieues de cette ville, le 20 octobre (1). Il avait ressenti une légère attaque de goutte à Landau (2) : un nouvel accès qu'il en eut au bras ne lui permit pas d'accompagner ses troupes, lorsqu'elles se mirent en mouvement pour investir la place, et il s'établit à Thionville (3). Là, sa santé se remit promptement (4). Le 19 novembre, il se trouva

(1) Lettre de Charles de Tisnacq à la reine de Hongrie, écrite du camp, le 21 octobre 1552. (Archives du royaume, papiers d'État : *Lettres des seigneurs*, t. VII, fol. 471.)

(2) Lettre de l'évêque d'Arras au seigneur de Boussu, écrite de Landau, le 28 septembre. (*Ibid.*, fol. 257.) — Lettre de Corneille de Baersdorp à la reine de Hongrie, du 4 octobre. (*Ibid.*)

(3) Lettre de Tisnacq, citée plus haut. — Lettre du seigneur de Boussu à la reine de Hongrie, du 25 octobre 1552. (Archives du royaume : *Lettres des seigneurs*, t. VII, fol. 498.)

(4) Lettres de Charles de Tisnacq à la reine de Hongrie, écrites de Thionville, les 4^{er} et 5 novembre. (*Ibid.*, t. VIII, fol. 8 et 27.)

Voici quelques extraits de lettres écrites à la reine par le médecin Corneille de Baersdorp, et qui sont en original dans nos Archives :

26 octobre : « Madame, Vostre Majesté sera advertie que la goutte » de S. M., ayant esté au bras et main droiete bien forte, et à deux » genoux, et touché le bras senestre, est venue en totale déclination. » La fièvre a esté à l'accoustumé, mais moins forte, et suivante la » défluxion et douleurs. Il dort maintenant bien, et recouvre quelque » goust à manger, mais mange peu, et at bonne chambre et humé- » rale : à cause de quoy n'avons point purgé, le différant jusques que » la nécessité plus le requérera, ou que aurons mélieure commodité. »

5 novembre : « Madame, depuys mes dernières, la disposition de

si bien qu'il monta à cheval pour aller visiter son camp : il logea, cette nuit, en la tente de Jean de Ligne, comte d'Arenberg, où l'on dressa « la petite » chambrette de bois avec cheminée, qui était à son usage (1). » Il arriva au camp le lendemain de bonne heure : le duc d'Albe vint au-devant de lui jusqu'à un quart de lieue de la ville, accompagné du marquis Albert de Brandebourg (2); le même jour, il parcourut à cheval toutes les lignes de son armée. Le 25, il se rendit à pied dans les tranchées, ordonnant, à cette occa-

» l'Empereur est allée de myeux en myeux, soy portant pour le
» présent myeux notablement que il ne faisoit bonne espace devant
» sa goutte. »

8 novembre : « Madame, à cause que l'Empereur sentoit quelque
» catarre subtil descendre de sa teste, et chastoillement en aucuns
» lyeux de gouttes, il print devant-hier une pillule aliphangine, et
» en eut opération convenable : dont s'en est bien trouvé..... »

14 novembre : « Madame, depuis mes dernières, l'Empereur s'est
» porté continuellement de bien en myeux : seulement que son
» appétit ne peult revenir à manger de fain et désir, trouvant tou-
» tesfois goust propre de viandes. Il n'a nulle fluxion, dort bien, et
» a l'usance de membres accoustumé..... »

(1) Lettre de Corneille de Baersdorp à la reine de Hongrie, du 25 novembre 1552. (Archives du royaume.)

(2) Lettre du seigneur de Boussu à la reine de Hongrie, du 21 novembre 1552.

Le marquis Albert adressa une longue harangue à l'Empereur, qui lui fit répondre par le comte d'Arenberg : « Je ne sçay, — écrit Boussu, — quelle chose S. M. luy dit. S. M. luy fit assez bonne chière, et bon visaige riant : de quoy ledict marquis demourist fort content. Au partir de là, je fus disner avec luy chez mons^r d'Egmont, et, pendant le disner, se monstra fort triste et mélancolique, comme homme honteux de ce qu'il a faiet. » (Archives du royaume.)

sion, qu'une décharge d'artillerie fût faite contre les remparts des assiégés. Ses généraux lui trouvèrent une meilleure mine qu'il n'avait eu depuis dix ans (1).

Plusieurs mois avant que Charles-Quint eût résolu de faire le siège de Metz, cette entreprise avait tenté les chefs des troupes belges dans le Luxembourg (2) : elle était désirée par les gens de guerre, qui espéraient y faire un riche butin, et par les habitants du pays, qu'inquiétait la présence des Français dans leur voisinage (3). Elle n'offrait point alors les difficultés qu'elle présenta, quand le duc de Guise fut entré dans la place avec la fleur de la noblesse de France, eut complété les fortifications de l'enceinte, et fait démolir les faubourgs qui pouvaient nuire à leur défense. La reine de Hongrie, toutefois, après avoir pris l'avis des chevaliers de la Toison d'or et des principaux seigneurs, la trouva « de trop difficile exécution, » et ne voulut pas en courir les chances, à moins que le comte de Mans-

(1) Lettres de Charles de Tisnacq, du comte d'Arenberg et du comte d'Egmont à la reine de Hongrie, des 20, 24 et 25 novembre. (Archives du royaume, papiers d'État : *Lettres des seigneurs*, t. VIII, fol. 170, 197, 214.)

Robertson fait arriver l'Empereur à son camp « tout malade et en » litière. » Que d'inexactitudes du même genre n'y a-t-il pas dans cet historien ?

(2) C'étaient le comte de Mansfelt, le seigneur de Bugnicourt, le marquis de Berghes, le maréchal de Gueldre Martin Van Rossem et le seigneur de Glajon.

(3) Délibération de la reine de Hongrie, prise à Bruxelles le 29 avril 1552. (Archives du royaume, papiers d'État : *Lettres des seigneurs*, t. IV, fol. 598.)

felt ne parvint à se ménager des intelligences dans la ville (1).

Mais l'Empereur avait une des plus belles armées qu'il eût formées depuis son avènement au trône (2) : après l'avoir amenée de si loin et à si grands frais, il lui eût paru humiliant de la licencier, sans qu'elle se fût signalée par quelque exploit notable, et la saison était trop avancée pour qu'il pût songer à la faire entrer en France. Ce furent ces motifs, sur lesquels insista le duc d'Albe, son capitaine général, qui le déterminèrent à assiéger Metz (3). Il était loin, cependant, d'avoir la même confiance que le duc dans le succès (4). Les seigneurs belges qui étaient dans son armée s'en flattaient moins encore : ils ne croyaient pas qu'on pût se rendre maître, par la force, d'une ville que défendaient une si nombreuse garnison et des fortifications

(1) Délibération de la reine de Hongrie, du 29 avril 1552.

(2) « Madame, je ne vous scauroye escrire le nombre des gens que sont icy, tant de cheval que de piet, et ne pense pas que, depuis que S. M. est née, qu'il ayt eu jamais si belle armée que ceste-icy, en si grant nombre, ne si belles et bonnes gens et si bien délibérez comme toute cette troupe est; et il y a là plus bonne gendarmerie que j'ay jamais veu en toutes les armées où que me suis oncques trouvé..... » (Lettre du seigneur de Boussu à la reine de Hongrie, écrite du camp près de Metz, le 25 octobre 1552 : Archives du royaume, papiers d'État, *Lettres des seigneurs*, t. VII, fol. 498.)

(3) Remontrance aux états généraux assemblés à Bruxelles, en présence de l'Empereur, le 15 février 1555. (Archives du royaume.)

(4) Voir, dans Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 518, sa lettre du 15 novembre 1552 au roi Ferdinand.

si imposantes (1). Le mauvais temps vint ajouter à ces obstacles déjà presque insurmontables : le froid et les maladies faisaient de grands ravages dans les troupes impériales. Forcé de reconnaître son impuissance, Charles-Quint ordonna, le 1^{er} janvier (1553), la levée

(1) « Madame, j'ay tousjours veu le duc d'Alve résolu de s'attacher à Metz..... Lequel lieu de Metz je treuve bien difficultueux pour prendre : car, Madame, avant-hier, quant nous le fusmes recognoistre, y eust pluseurs prisonniers prins, lesquelz maintenoient qu'il y avoit dedens huit mil hommes et grande jonesse et noblesse de France, bien résoluz d'attendre la fortune telle qu'elle pourra advenir, et que tous les jours il y avoit plus de dix mil personnes besoingnans aux rempars; et disoient qu'ilz attendoient encoires le soir quatre mil hommes qui devoient entrer dedens, et qu'il y a dedens si grant nombre de vivres et de toute munition qu'il n'est possible de plus..... Madame, si ceste compaignie y est dedens, je n'ay jamais veu homme qui ayt veu ne ouy dire que villes ainsi munies soyent esté prinsees par force, et n'ay point aussi ouy dire qu'il se soit trouvé par escript..... » (Lettre du seigneur de Boussu à la reine de Hongrie, du 25 octobre, mentionnée plus haut.)

Dans une lettre du 4 novembre, Boussu rendait compte à la reine de plusieurs dispositions du duc d'Albe, qu'il blâmait, et il ajoutait : « Madame, je vois toutes choses aller merueilleusement à la longue, » et si froidement que n'y sçay que dire ny penser, et vois tous les » souldars, chief et coronelz, si froidz en cest affaire, qu'il me » semble qu'ilz n'ont grant envye d'en manger : je diz de toutes » nations, tant Espaignolz, Italiens, que Allemans, et toute la reste. » (Archives du royaume.)

Le 24 novembre, il lui écrivait : « Madame, l'on faiet tout ce que » l'on peut pour l'achèvement des tranchies, qui vont bien peu » avant pour la longuesse de temps qu'il y a que on les a com- » mencé, et si je ne vois point encoires que de six jours l'on sceust

du siège : le même jour, il quitta son quartier général, et revint à Thionville (1). Pendant les six semaines qu'il avait passées au camp, il avait eu lieu d'être assez satisfait de sa santé : ses douleurs habituelles de la gorge et des régions intestinales s'étaient calmées ; il

» encoires avoir assis l'artillerie, pour commencer pour le plus tost
» à battre; et si m'a diect le maistre de l'artillerie qu'il n'a munition
» que pour quatre ou cinq jours de baterie, la bien sollicitant, sans
» toucher à celle du marquis Albert..... Le duc d'Alve a grand espoir
» de prendre la ville, et toutesfois n'entend de l'acommettre que par
» ung costel: qui n'est l'advis de beaucoup de gens..... Les saillies
» que ceulx de dedens font tous les jours, ilz les font galamment,
» comme gens qui entendent le mestier, et ne se soucient point beau-
» coup des nostres, car ilz viennent tous les jours jusques à noz
» tranchies, qui sont bien prest de la ville, car en aucuns lieux il y
» en a qui ne sont point plus loing que à vi^{xx} pas du fosséz. » Dans
un *post-scriptum*, il annonçait que, des 2,000 pionniers de Bohême
qui étaient venus avec l'armée, 1,500 s'étaient retirés ou perdus, et
que la moitié des 2,000 pionniers namurois manquait également. On
avait été par là contraint de faire travailler les soldats aux tranchées,
« leur donnant à chascun deux bas par jour, et pain et vin en oultre
» leur souldée; encoires se meetent-ilz avec grande difficulté : par
» quoy ne se fault esbahir, si les choses vont en si grande longueur. »
(*Ibid.*)

Le Sr de Boussu avait été chargé par la reine du commandement des troupes des Pays-Bas envoyées à l'armée de l'Empereur. Le 1^{er} novembre, Charles-Quint le rappela auprès de lui, pour reprendre son service de grand écuyer : il plaça alors les gens d'armes des Pays-Bas sous les ordres du prince de Piémont, Emmanuel-Philibert, qu'il avait nommé chef de la bataille. (Lettre de Boussu à la reine de Hongrie, du 4 novembre 1552, *ibid.*)

(1) Lettre de Jean de Longueval à la reine de Hongrie, du 2 janvier 1553. (Archives du royaume ; *Lettres des seigneurs*, t. IX, fol. 4.)

avait recouvré un peu d'appétit (1) : nous avons fait observer déjà qu'il se trouvait bien, ordinairement, de la vie militaire. Son médecin, Corneille de Baersdorp, s'en félicitait vivement : il n'avait pas vu, sans inquiétude, l'Empereur aller diriger lui-même les opérations du siège : « Certes, » — écrivait-il à la reine de Hongrie, — « S. M. d'ores en avant se doit retirer en lieu » seur, où, en cas de maladie, nul aultre inconvenient » luy peult survenir. Si la goutte lui surprint, et force » fust bouger son camp, je crains que luy seroit impos- » sible supporter changement du lieu, et alors seroit » trop tard soy repentir d'y estre venu... (2). »

Après s'être reposé quelques jours à Thionville, l'Empereur partit pour Luxembourg; de là il vint à Bruxelles. Il avait chargé la reine, sa sœur, d'y convoquer les états généraux des Pays-Bas : il les assembla en sa présence le 13 février (1553).

Deux mois après son arrivée à Bruxelles, il écrivit à son fils une lettre où l'on voit qu'il avait le projet de

(1) « Madame, depuis mes dernières, l'Empereur s'est continuellement myeulx porté, et revenu en meilleure vigeur, sans nulz douleurs. Son ventre et hémorraines sont en bonne disposition; sa gorge et bouche s'amendent journellement; il mange myeulx, mais de chair ou poisson ne peult encoires trouver goust; se soubstient de ce que faisons d'œufs des eschaudeulx byrenbroots, et telles potageries, avec quelques aultres excogitations, selon que son désir s'adonne. Il dort bien : qu'est ung grand plaisir..... » (Lettre de Corneille de Baersdorp à la reine de Hongrie, du 30 décembre 1552 : Archives du royaume : *Lettres des seigneurs*, t. VIII, fol. 624.)

(2) Lettre du 30 novembre 1552. (Archives du royaume.)

retourner l'été en Allemagne, et d'y tenir la diète de l'Empire, conformément à ce qui avait été convenu à Passau : après cette diète, il aurait pris le chemin de l'Italie, et se serait embarqué à Gênes pour l'Espagne. Dans la même lettre, il engageait son fils, par les raisons les plus fortes, à passer aux Pays-Bas avec des secours d'hommes et d'argent qui pussent contribuer, d'une manière efficace, à la défense de ces provinces; il lui représentait tout ce qu'elles avaient souffert par les guerres incessantes avec la France, la situation misérable où elles étaient réduites, l'impossibilité dans laquelle elles se voyaient de supporter plus longtemps les charges qui pesaient sur elles; il ne lui laissait pas ignorer que le désespoir pouvait pousser les Belges à se jeter dans les bras de la France, et que des propos séditieux se tenaient à cet égard parmi le peuple (1); il lui faisait sentir l'importance de se con-

(1) Nous croyons devoir extraire tout ce passage :

« Demás de todo esto, se debe considerar los gastos insuperables que [estos Estados] han sostenido en esta guerra, siendo la suma que se ha empleado hasta aquí en cantidad de mas de cinco millones de florines, sin lo que al presente corre, para lo cual han ya otorgado nuevas ayudas, que será peso tan grande, que dudo mucho lo puedan sostener mas de hasta el mes de agosto que viene, y para lo de adelante los veo enteramente imposibilitados; y el sentimiento que tienen de hallarse tan opresos, es mayor de lo que se os podría representar; y aun se veen quási desesperados de poderse sostener contra Francia, sin ayuda de otra parte, por no poderse igualar, como es claro, las fuerzas de solos estos Estados con las de los Franceses; y así no faltan algunos que con extrema desesperacion vayan

cilier l'affection d'un pays à qui sa visite de 1549 n'avait pas laissé un souvenir flatteur; il s'efforçait aussi à le convaincre de la nécessité de montrer, par ses actions, au monde et aux ennemis de la monarchie espagnole, qu'on n'aurait pas avec lui la facilité, qu'on s'imaginait peut-être, d'entreprendre des choses nouvelles (1); enfin, il approuvait hautement le dessein de son fils de se remarier, et de prendre pour femme l'infante Marie de Portugal, fille de la reine Éléonore; il désirait même que ce mariage s'effectuât le plus promptement possible : l'infante tenait 400,000 ducats de la succession de son père et de ses frères; on faisait espérer, à la cour de Portugal, qu'on élèverait sa dot jusqu'à 600,000 ducats; et, dans les nécessités où

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

discurriendo, diciendo que, aunque se acaben de arruinar y consumir, no podrán á la larga evitar de caer en sus manos, y que por esto les sería mejor anticipar el tiempo que no esperar á lo que cuási tienen por cierto, mayormente no viendo camino de poderse conservar debajo de nos : sobre lo cual pasan pláticas entre algunos del vulgo arto de mala digestion..... »

(1) « Demás desta necesidad, se debe tambien considerar vuestro particular, importando tanto, pudiéndose hacer, ganar reputacion, dándoos á conocer, para que el mundo y los enemigos vean que en vos no ternán la oportunidad que quiçá piensan de emprender cosas nuevas; y asimismo, junto á esto, hay la consideracion, que muchas veces se os ha representado, de la necesidad que teneis de cobrar crédito y amor con estos Estados, tractándolos y dádoles, con vuestra presencia y comunicacion, mas satisfaccion de la que tuvieron en lo pasado, por no haberos podido conocer tanto como conviene, para darles mayor contentamiento, y ganarles las voluntades, y tenerlos mas firmes y ligados á vuestra devocion..... »

ils se trouvaient, cette somme leur serait d'un secours inappréciable (1).

La goutte avait repris à l'Empereur, et, jusqu'au mois de juillet, il ne put se servir de sa main droite (2). Cependant Henri II venait de rassembler une armée formidable, et il menaçait Cambrai. Charles-Quint, voulant se rapprocher de la sienne, se fit transporter en litière à Mons. Le 16 septembre, à deux heures du matin, sur la nouvelle que le roi de France avait l'intention de livrer bataille, il partit de Mons pour le lieu où ses troupes étaient campées, entre Valenciennes et Cambrai; mais le tout se réduisit à une escarmouche, où l'avantage resta à l'armée impériale. Les jours suivants, les Français se retirèrent, et, la campagne étant finie, Charles revint à Bruxelles (3).

L'hiver de 1553-1554 fut pour l'Empereur un des plus rudes qu'il eût encore traversés. Dès le mois de novembre, il eut un accès de goutte : ayant à remercier Marie Tudor de ce qu'elle acceptait l'alliance du prince Philippe, il fut obligé, pour lui écrire, d'emprunter la main de la reine de Hongrie (4). Le mal

(1) Nous donnons, dans l'Appendice B, le texte entier de cette lettre importante, qui est datée du 2 avril 1553.

(2) Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, pp. 542, 567, 571. — Lettre de la reine Marie au roi Ferdinand, du 15 juillet 1553. (Archives du royaume.)

(3) *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IV, p. 107. — Sismondi, *Histoire des Français*, édit. belge, t. XII, p. 250.

(4) Archives du royaume. — *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IV, p. 155.

se calma pendant quelques jours (1); mais il reparut bientôt après, et cette fois avec des symptômes qui excitèrent de vives inquiétudes. Cinq semaines durant, Charles fut obligé de garder le lit, sans pouvoir s'occuper des affaires publiques (2). Ceux qui l'entouraient conçurent des craintes pour sa vie : lui-même il parut comme frappé de l'idée d'une fin prochaine. Il se rétablit cependant, au point que son médecin le trouva mieux qu'il n'avait été les deux années précédentes (3);

(1) La reine de Hongrie écrivait au roi Ferdinand, le 10 décembre 1555 : « S. M., ces jours, a eu raintete de ses goustes : » mais, grâces à Dieu, il en est refaict et de bonne sorte. Il est vray » que ce temps d'hiver est tellement contraire à sa santé, que ne pou- » vons que vivre en crainte de rechute de ladicte goustes. » (Archives

CONSEJERÍA DE CULTURA
JUNTA DE ANDALUCÍA

(2) « Hijo, por haber cinco semanas que estoy en la cama con la gota y otros accidentes, con arto trabajo, no he podido entender en los negocios; y aunque quedo en ella con dolor en una rodilla, y no del todo libre de la mano derecha, parece que me hallo muy aliviado, y confio en Dios que presto terné fuerzas para poderlo hacer... » (Lettre de Charles-Quint à son fils, du 19 janvier 1554, aux Archives de Simancas, *Estado*, liasse 508.)

(3) Voici deux lettres que Corneille de Baersdorp écrivit au prince Philippe, le 29 janvier et le 12 mars 1554 :

« Serenissime ac clementissime princeps, inciderat, ut paucis abhinc diebus scripsi, Caesarca Majestas rursus in defluxiones juncturarum, quarum gravissima prae ceteris et pertinacior fuit quae in genu dextrum decubuit. Non defuerunt nobiles a cubiculo, qui vererentur extrema vitae ex corporis consumptione ipsi imminere, fortassis quod ipse Caesar animo videretur admodum consternato : ego autem aiebam nihil ejusmodi mihi apparere, quemadmodum res ipsa docuit; nam est nunc in optima revalescencia, et corpore minimum extenuato,

mais cette amélioration ne pouvait être qu'éphémère : tant de travaux, de fatigues, de maladies, avaient ruiné la santé de l'Empereur. Au mois de juillet, il eut pourtant encore le courage de se mettre à la tête de son armée, pour résister à Henri II, qui avait envahi les Pays-Bas : c'était, dans sa situation, un effort suprême; ce fut la dernière marque d'une activité qui, pendant une longue suite d'années, avait causé l'étonnement et l'admiration de l'Europe.

imo quod in dies singulos crassius reddatur et carnem abunde resumat. Dormit bene ac satis, comedit et bibit, non plurimum sed quod sufficiat, et, citra fastidium, venter bene reddit excrementa. Si temporis injuria non obsit et novarum fluxionum causam praebeat, sperandum est constantiorem hanc fore convalescentiam, quam Deus optimus maximus pro nostris votis confirmare per suam ineffabilem misericordiam dignetur, ac Vestram Celsitudinem cum ad reliquos Status sicut ad novum hunc Britannicum felicitare. Bruxellae, 29 januarii 1554....

» CORNELIUS BAERSDORPIUS. »

« Serenissime ac clementissime princeps, ab eo tempore quo cum domino de Hoorens scripsi, Caesarea Majestas bene revaluit, sine recidiva quae fuerit alienjus momenti. Sensit quidem subinde, per temporis mutationem, uti ea hic varia est hibernis mensibus, leves quasdam defluxiones, sed quae facile discursae sunt, neque molestiam attulerunt, quae naturae functionibus noxam fecerit querimonia dignam, nisi eam notare velimus sine qua nunquam existit : nam integra sanitas, in qua non sit prorsus quod queratur, in ipsius Majestate expectari non debet. Verum, quantum fert ipsius dispositio, recte nunc valere dici potest, certe multo melius quam proximo fecit biennio : est corpore bene habito et carnoso; edit et bibit in mediocritate; dormit satis, septem, octo aut aliquoties novem horas; in

Nous terminons ici le tableau des vicissitudes de la santé de Charles-Quint. Si les faits que nous venons de retracer eussent été mieux connus, des historiens n'auraient pas cherché à expliquer l'abdication de ce monarque par des causes frivoles ou bizarres, ni par des motifs indignes d'un si grand prince : ils en auraient trouvé l'explication toute naturelle dans l'affaiblissement successif de ses facultés physiques, qui ne lui permettait plus de tenir d'une main ferme les rênes du gouvernement le plus vaste, le plus compliqué du monde. Ils ne se seraient étonnés que d'une chose : c'est que, en proie, comme il l'était depuis longtemps, à des douleurs dont le retour devenait, chaque année, plus fréquent et plus insupportable, Charles eût conservé assez de force d'âme pour soutenir jusque-là un si pesant fardeau.

III.

Quelle date l'histoire doit-elle assigner à la résolution de Charles-Quint de déposer le pouvoir suprême?

motu autem progressivo continuo fit imbecillior; sunt tamen coxae et femora satis crassa, quae anno superiore plane absumpta videbantur; articuli digitorum sensim tophos vel callos ac durities contrahunt, et flexionibus inepti redduntur, quod artritidis est peculiare....
Bruxellae, 12 martii 1554.

» CORNELIUS BAERSDORPIUS. »

(Archives de Simancas, *Estado*, liasse 507.)

Charles, étant au château de Jarandilla, où il habita pendant plusieurs semaines, avant de s'enfermer dans le monastère de Yuste, rappelait au P. Francisco de Borja que, en 1542, à Monçon (1), il lui avait annoncé le dessein de vivre dans la retraite (2). A quelques jours de là, donnant audience à Lorenzo Perez de Tavora, envoyé du roi de Portugal Jean III, il assurait cet ambassadeur qu'il avait conçu la première pensée de son abdication déjà en 1555, alors qu'il revenait triomphant de l'expédition de Tunis (3). L'historien Sepulveda rapporte qu'à Yuste, Charles tint le même langage aux moines (4). Il est constant qu'à Bruxelles, et alors que sa santé n'était pas encore gravement altérée, il avait entretenu plus d'une fois de ce dessein la reine douairière de Hongrie, sa sœur (5). Enfin, lorsque, le 25 octobre 1555, il abdiqua en présence des états généraux des Pays-Bas, il leur déclara, comme nous le verrons plus loin, que sa déterminacion

(1) En 1542, le 22 juin, Charles-Quint arriva à Monçon, et il y demeura jusqu'au 10 octobre. Il y avait convoqué les cortès d'Aragon, de Valence et de Catalogne. (Journal MS. des voyages de Charles-Quint, par Vandenesse.)

(2) Sandoval, *Historia de Carlos V*, t. II, p. 616. — *La vie du P. François de Borja, écrite en espagnol par le P. Pierre de Ribadeneyra, et tournée en nostre langue vulgaire par le seigneur de Bétencourt*, Douay, 1605, p. 195. L'ouvrage original n'est pas à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

(3) *Charles-Quint*, etc., par M. Mignet, 2^e édition, p. 6.

(4) *Ibid.*

(5) *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IV, p. 475.

tion à cet égard datait de plusieurs années, sans la faire remonter cependant au delà de 1550.

Quoi qu'il en soit de ces diverses velléités d'abdication (1), les premiers actes que l'on connaisse où se manifeste formellement la volonté de Charles-Quint de descendre du trône et de vivre dans la retraite, sont sa lettre au P. Juan de Ortega, général de l'ordre des hiéronymites en Espagne, que cite Siguenza, et le billet autographe, adressé à son fils, dont le chanoine

(1) M. Amédée Pichot (*Charles-Quint : chronique de sa vie intérieure et de sa vie politique, de son abdication et de sa retraite dans le cloître de Yuste*, Paris, 1884, in-8°, p. 151) trouve une allusion évidente au projet d'abdication de l'Empereur dans le passage suivant d'une lettre qu'il écrivait à son fils, le 50 juillet 1555, à propos du mariage de la reine Marie Tudor : « Si le mariage doit avoir lieu avec un étranger, je pense que les Anglais ne se porteront sur personne, d'aussi bonne volonté, que sur moi, parce qu'ils m'ont toujours montré de l'inclination : cependant je vous assure que des États plus nombreux et plus importants encore ne me séduiraient pas, ni ne me détourneraient du dessein dans lequel je suis, et qui est bien différent. »

La remarque de M. Pichot est certainement fort plausible : cependant le sens énigmatique des paroles de Charles-Quint prête à plus d'une interprétation. On pourrait supposer qu'elles avaient trait à la résolution de ne pas se remarier que Charles avait prise, lorsqu'il perdit l'Impératrice, et dont il n'avait jamais voulu se départir. A ce sujet, voici une particularité qui, je crois, n'est pas connue. Dans les conférences diplomatiques qui précédèrent la paix de Crépy, les ambassadeurs de François I^{er} demandèrent en mariage, pour le duc d'Orléans, la seconde fille de l'Empereur, et proposèrent à l'Empereur, pour lui-même, madame Marguerite de France. Il leur fut répondu, « avec l'honnêteté convenable, » que la seconde fille de

Gonzalez a transcrit quelques lignes, ou plutôt quelques mots, dans son manuscrit (1).

Siguenza, sans indiquer la date précise de la lettre que reçut le général de l'ordre de Saint-Jérôme, place celle-ci sous l'année 1554 (2); selon le chanoine Gonzalez, le billet (*esquela*) que l'Empereur écrit à son fils, et qui n'était point daté, serait du 17 décembre 1553 (3).

D. Tomás Gonzalez commet d'abord une erreur

l'Empereur était mariée en Portugal, et que l'intention de l'Empereur n'était point de se remarier. Cette particularité est contenue dans une lettre de Charles-Quint à la reine de Hongrie, sa sœur, du 51 août 1544.

Il y a une autre observation à faire. Si le passage rapporté par M. Pichot a trait à l'abdication projetée de l'Empereur, on devrait en conclure que Charles s'était ouvert précédemment à son fils sur ce projet : or, il n'existe aucune lettre où il en soit question, dans les archives de Simancas, et le prince Philippe ne s'était plus trouvé avec son père, depuis son départ d'Augsbourg, au printemps de 1551.

(1) *Charles-Quint*, etc., par M. Pichot, p. 181.—*Charles-Quint*, etc., par M. Mignet, p. 67.

(2) « El año de mil y quinientos y cinquenta y quatro, estava Su Magestad en Bruselas, apretado de indisposiciones, con gota en los piés y en las manos, sin otros achaques; y pareciéndole que ya era tiempo de poner en execucion sus buenos pensamientos,..... escribió desde Bruselas una carta al general fray Juan de Ortega, etc..... » (*Historia de la orden de San Gerónimo*, Madrid, 1608, in-fol., part. III, liv. I, p. 186.)

(3) Malgré les recherches les plus scrupuleuses faites par D. Manuel García dans les liasses des *Papeles de Estado* de Castille, Portugal, Flandre, Angleterre, Allemagne et Rome, il n'a pu retrouver ce billet.

tout à fait inexplicable de sa part, en datant du 30 juin 1553 (1) l'ordre expédié par Charles-Quint en Espagne, pour le payement des premiers frais des constructions à élever au monastère de Yuste : cet ordre est d'une année plus tard, jour pour jour (2); et cette erreur l'entraîne à en commettre une autre, puisque la lettre qu'il fait écrire par l'Empereur le 17 décembre 1553 se réfère à celle du 30 juin 1554 (3). Quant à la

(1) Voy. *Charles-Quint*, etc., par M. Mignet, p. 67.

(2) Voici le texte littéral de cet acte :

« EL REY.

» Garcia de Castro, á cuya carga está la cobrança de los derechos de once y seis al millar, yo vos mando que, de los dineros que hobiéredes recebido y recibieredes de los dichos derechos hasta en fin del año de quinientos cincuenta y tres pasado, deis y pagueis luego de contado al reverendo y devoto padre prior y general de la órden de Sanct Gerónimo que al presente es, ó á quien su poder hobiere, tres mil ducados, que montan un cuento ciento y veinte y cinco mil maravedís, para que los distribuya en algunas cosas que le habemos ordenado y mandado; y dádselos y pagádselos, y tomad su carta de pago, ó de quien el dicho su poder hobiere : que con ella y esta nuestra cédula, sin otro ningun recaudo, mandamos que se os reciban y pasen en cuenta de los dichos tres mil ducados. Fecha en Brusselas, á 30 de junio de mil quinientos cincuenta y cuatro años.

» YO EL REY.

» Por mandado de Su Magestad :

» FRANCISCO DE ERASSO. »

(Archives de Simancas : *Contadurias*, 1^a época, liasse 275.)

(3) Nous transcrivons ici le texte de Gonzalez : « Y en 17 de

esquela autographe de Charles-Quint; on ne saurait comprendre sur quoi ce chanoine s'est fondé pour la rapporter à cette même date du 17 décembre 1553.

Nous pensons, d'accord avec le P. Siguenza, que la *esquela* de l'Empereur à son fils, de même que sa lettre au général de l'ordre de Saint-Jérôme, sont de l'année 1554, et qu'elles furent écrites vers le même temps que la dépêche du 19 janvier dont nous avons cité quelques lignes (1). Plusieurs raisons nous paraissent devoir leur faire assigner cette date. Les dangers que venait de courir la vie de Charles-Quint avaient dû fortifier dans son esprit les pensées d'abdication et de retraite; le traité de mariage du prince Philippe avec Marie Tudor, que ses ambassadeurs avaient signé à Londres le 12 janvier (2), en affermissant la grandeur de la monarchie espagnole, le rassurait tout particulièrement sur le sort des Pays-Bas, qui, dans ces dernières années, avaient été l'objet de ses plus vives

diciembre (1555) encargó con gran secreto á su hijo, y al secretario Juan Vazquez de Molina, que se facilitaran al prior general de la órden de San Gerónimo, de quien tenia grande confianza, mas dineros que los que le habia mandado dar por *cédula de 50 de junio de este año*, y, en *esquela* reservada de su mano, dijo al príncipe « que eran con objeto de que, al lado del monasterio de Yuste, se le fabricara una casa suficiente para poder vivir con la servidumbre » y criados mas indispensables en clase de persona particular. » *Retiro, estancia, etc.*, fol. 11.

(1) Page 54, note 2.

(2) Lettre écrite à l'Empereur par ses ambassadeurs en Angleterre, le 12 janvier 1554; lettre de Simon Renard, du 15 janvier. (Archives du royaume.)

sollicitudes. Remarquons encore que, selon son propre témoignage, il n'aurait été en état d'écrire de sa main, ni à la date du 17 décembre, ni à celle du 19 janvier (1).

Dans sa lettre au général des hiéronymites, Charles lui mandait qu'il désirait passer le reste de ses jours en une maison de son ordre; qu'il avait résolu, en conséquence, de faire construire, pour lui, au monastère de Yuste, une habitation dont il envoyait le plan; que le secrétaire d'État Vazquez de Molina pourvoierait à la dépense, etc. (2). Il avait voulu tracer cette lettre de sa main : mais il s'était vite fatigué, et Guillaume Van Male, son aide de chambre favori, avait dû l'achever (3). A son fils il disait que la maison à bâtir à Yuste devait être suffisante pour qu'il y pût vivre comme un simple particulier, avec les serviteurs les plus indispensables (4).

Charles-Quint, étant décidé à descendre du trône, ne pouvait rester dans les Pays-Bas; ses infirmités exigeaient un climat plus doux. Dans ces provinces,

(1) Voy. p. 54, note 2.

(2) « Desso retirarme entre vosotros á acabar la vida; y por esso querria que me labrassedes unos aposentos en San Gerónimo de Yuste; y por lo que fuere menester acudiréys al secretario Juan Vazquez de Molina, que él proveerá de dineros: para lo qual os embio el modelo de la obra, etc. » (Sigüenza, *Historia de la orden de San Gerónimo*, part. III, liv. I, p. 187.)

(3) « Empeccéos á escribir de mi mano, y canséme, y ansi huvo de acabar la carta Guillermo Malineo..... » (*Ibid.*)

(4) Voy. p. 41, note de la page précédente.

d'ailleurs, incessamment exposées aux insultes des Français, il n'aurait pas joui de la tranquillité dont il avait besoin. Il était donc tout naturel qu'il eût songé à se retirer en Espagne.

Le choix d'un monastère était conforme aux sentiments religieux qu'il avait professés toute sa vie, et à l'intention, dans laquelle il était, de passer le reste de ses jours loin du monde et du bruit des affaires.

Sa préférence pour les hiéronymites n'a rien qui doive surprendre. A l'exemple de son aïeul, Ferdinand le Catholique (1), il affectionnait particulièrement cet ordre fameux, et il avait gardé un souvenir reconnaissant de la conduite tenue par ses membres, lors de la révolte des *comuneros* (2). Lorsqu'il était en Espagne, aux époques des grandes solennités consacrées par la religion, c'était toujours chez les hiéronymites qu'il allait se recueillir (3). A la mort de l'Impératrice, en 1559, il s'était enfermé, pendant près de deux mois, dans leur couvent de la Sista, près de Tolède (4).

Ce monastère de Yuste où il allait s'établir, Charles-Quint le connaissait-il? avait-il visité la Vera de Plascencia dans ses diverses excursions à travers l'Espagne? Nous avons parcouru curieusement, aux archives

(1) Sigüenza appelle ce monarque le « gran bienhechor, señor y patron » de l'ordre. (Part. III, liv. I, p. 125.)

(2) Voy. Sigüenza, part. III, liv. I, pp. 140 et suiv.

(3) Voir les comptes rendus par Pierre Boisot et Henri Stercke, maîtres de la chambre aux deniers de Charles-Quint, aux archives de Lille, et le Journal MS. de Vandenesse.

(4) Du 2 mai au 27 juin. Journal MS. de Vandenesse.

de Lille, les comptes de la maison de l'Empereur où sont indiqués, jour par jour, les lieux où il s'est arrêté (1); nous avons lu, avec la même attention, le Journal de Vandenesse, et nulle part nous n'avons trouvé les noms de Cuacos et de Jarandilla. Charles se serait donc déterminé sur des renseignements qu'on lui aurait fournis. Le P. Siguenza rapporte que, plus de douze années auparavant, il avait envoyé des hommes entendus pour examiner le monastère, ainsi que la situation et le climat du lieu (2). Tout le monde, cependant, en Espagne, n'était pas d'avis que cet endroit fût celui qui convenait le mieux à sa santé (3).

Quelque temps après avoir adressé à son fils et au général des hiéronymites les lettres dont nous avons parlé, Charles-Quint écrivit au prince, afin qu'il passât par Yuste, lorsqu'il irait s'embarquer pour l'Angleterre, et y donnât les ordres qu'exigerait l'exécution du plan transmis au P. Juan de Ortega (4). Jusque-là le secret aurait dû être gardé; mais il ne le fut pas,

(1) Jusqu'à la fin de 1551. Les comptes postérieurs manquent.

(2) « Mas de doze años ántes desta determinacion, avia embiado Su Magestad á considerar la casa, el sitio, el cielo, la disposicion del monasterio de San Gerónimo de Yuste, hombres doctos y prudentes, y le lleváron entera relacion de todo. » (*Historia de la órden de San Gerónimo*, part. III, liv. I, p. 187.)

(3) « Todos dicen que aquel monesterio que se ha elegido no es al propósito de la salud de Su Magestad..... » (Lettre du secrétaire Vazquez au secrétaire Erasso, écrite de Valladolid, le 5 août 1554, aux Archives de Simancas, *Estado*, liasse 105.)

(4) Siguenza, l. c. — *Charles-Quint*, etc., par Mignet, p. 77.

et le bruit de la prochaine retraite de l'Empereur se répandit bientôt dans toute la Castille (1). Philippe partit de Valladolid, par la poste, le 10 mai (2); il arriva le 24, jour du *Corpus Christi*, à Yuste, où le général l'avait précédé. Le même jour, accompagné du P. Juan de Ortega, du prieur, de plusieurs religieux et de l'architecte Luis de Vega (3), maître des ouvrages de Balsain, il visita l'emplacement sur lequel devait s'élever l'habitation de son père, prit connaissance du plan envoyé de Bruxelles, et approuva le tout. L'Empereur n'avait pas encore assigné de fonds pour les dépenses que cette construction entraînerait (4): Philippe ordonna à Alonso de Baeza, son trésorier, de compter 3,000 ducats au général des hiéronymites (5).

(1) Le P. Juan de Ortega écrivait au secrétaire Vazquez, le 27 août 1554, de San Bartolomé de Lupiana : « Entendido tengo que » haya en esto gran secreto : pero, quando yo salí de aquí para ir á » San Gerónimo de Yuste, lo hallé tan público por esos caminos como » si se oviera pregonado en la plaza de Valladolid. » (Archives de Simancas, *Estado*, liasse 106.)

(2) Journal MS. des voyages de Charles-Quint et de Philippe II, par Vandenesse, contrôleur de la maison de ces deux princes.

(3) Sigüenza, l. c., le nomme *Gaspar* de Vega ; mais l'hiéronymite anonyme lui donne le prénom de *Luis*, et, parmi les pièces qui m'ont été envoyées de Simancas, je trouve la copie d'une minute de lettre à *Luis* de Vega, du mois d'avril 1556, pour qu'il aille examiner les constructions élevées à Yuste.

(4) Ce fut par la cédula du 30 juin 1554, insérée p. 40, note 2, que Charles-Quint assigna les premiers fonds, et cette cédula ne parvint aux mains du P. Juan de Ortega qu'au mois d'août. (Archives de Simancas, *Estado*, liasses 106 et 808.)

(5) Le secrétaire Vazquez, annonçant, le 3 août 1554, au secré-

Le lendemain, il se remit en route pour la Galice.

Après le départ du prince, le père Juan de Ortega réunit les religieux du couvent, leur communiqua la lettre qu'il avait reçue de l'Empereur, et insista sur la faveur que ce monarque faisait à l'ordre tout entier, en choisissant une de ses maisons pour y passer le reste d'une vie qui avait été si glorieuse (1). Les devoirs de sa charge ne permettaient point au général de surveiller lui-même les ouvrages dont l'exécution allait être entreprise : il confia cette surveillance à fray Melchor de Pié de Concha, profès de San Bartolomé de Lupiana. Fray Melchor fit tout ce qu'il put pour s'en excuser, prévoyant bien qu'il s'attirerait par-là l'inimitié des autres religieux; mais il finit par se soumettre, sur les ordres exprès du prince Philippe et de la princesse dona Juana (2). Le P. Juan de Ortega commit, pour diriger les travaux, en qualité de maître ouvrier ou piqueur (3), fray Antonio de Villacastin,

taire Erasso, que la cédula de l'Empereur du 50 juin, qui ordonnait de compter 5,000 ducats au général des hiéronymites, n'était pas encore arrivée, ajoutait : « Ha dias que S. A. mandó que el tesorero Alonso » de Baeza los diese... » (Archives de Simancas, *Estado*, liasse 105.)

Le 24 août, Vazquez écrit au général que l'Empereur a ordonné de lui remettre 5,000 ducats, « no sabiendo que el príncipe nuestro » señor hubiese mandado dar los otros tres mil que se proveyéron » para lo mismo..... » (*Ibid.*, liasse 808.)

(1) Relation de l'hiéronymite anonyme, t. II de ce Recueil, p. 4.

(2) Papier sans date, intitulé : *Sobre los chismes y penitencias impuestas á fray Juan de Ortega y fray Melchor de Pié de Concha*, aux Archives de Simancas, *Estado*, liasse 117.

(3) Sigüenza le qualifie d'*obrero principal*, et l'hiéronymite anonyme de *sobrestante*.

profès de la Sisle, près de Tolède, qui depuis se rendit si utile dans la construction de l'Escorial. Il retourna ensuite à San Bartolomé, résidence des généraux de l'ordre de Saint-Jérôme.

Les premières communications de l'Empereur annonçaient le dessein de passer en Espagne dans l'automne de 1554 (1). Les bâtiments qu'il faisait construire à Yuste ne pouvaient être secs pour cette époque; ceux du monastère étaient trop mauvais et trop étroits, pour qu'il trouvât à s'y loger : le P. Juan de Ortega lui écrivit, afin de l'engager à s'établir provisoirement au monastère de Guadalupe, ou bien au château de Jarandilla appartenant au comte d'Oropesa, à une lieue de Yuste. Un peu plus tard, il lui proposa un autre arrangement. Il existait, au couvent de Yuste, entre l'ancien et le nouveau cloître, un grand dortoir destiné aux novices; il lui suggéra d'en faire son appartement provisoire : selon le plan qu'il envoya, il y avait moyen de trouver là l'emplacement nécessaire pour une chambre à coucher, une salle et

(1) Dans sa lettre du 19 janvier 1554 au prince Philippe, dont j'ai cité le commencement, p. 54, note 2, il lui disait : « Pienso, placiendo á Nuestro Señor, esforzarme quanto fuere posible para irme por agosto ó setiembre. »

Le pouvoir pour la princesse doña Juana, du 31 mars 1554, manifestait encore sur ce point les intentions de l'Empereur : « Puesto, y disait-il, que una de las cosas que mas deseo, es verme en esos reinos con reposo y descanso, y así lo entiendo poner en egecucion con la mayor brevedad que sea posible.... » (Archives de Simancas.)

une garde-robe; les gens du service de l'Empereur auraient été logés dans les cellules qui touchaient au dortoir. Le P. Juan de Ortega fut enhardi à mettre en avant ce projet par la conviction que, « les pensées du » monarque étant tout humbles et uniquement dirigées vers Dieu, il faisait peu de cas de grands appartements (1). » Le cours des choses n'ayant pas permis à Charles-Quint de quitter les Pays-Bas à l'époque où il avait projeté de le faire, le plan du général des hiéronymites resta sans exécution.

Les constructions ordonnées par l'Empereur à Yuste se poursuivaient avec activité, lorsqu'un incident inattendu vint en retarder l'achèvement.

Fray Juan de Ortega avait été élu général des hiéronymites en 1552, et, selon les statuts de l'ordre, il devait rester en fonctions jusqu'en 1555. C'était un esprit vif et brillant, et une haute intelligence (2). Il voulut signaler son généralat par des réformes dans le mode des élections, et, d'accord avec les religieux qui formaient le chapitre particulier de l'ordre, il sollicita du pape Jules III des bulles en vertu desquelles il

(1) Voy., dans le 1^{er} volume, le plan envoyé par fray Juan de Ortega à l'Empereur, le 9 août 1554, et la traduction de sa lettre, dont nous donnons le texte original dans l'Appendice C.

(2) « Hombre de claro y lindo ingenio, y para mucho..... Era este religioso muy afable, la manera del gobierno apazible, poco encapitado, prudente, amigo de letras, y de las que con razon se llaman buenas letras..... » (Sigüenza, *Historia de la orden de San Gerónimo*, part. III, lib. I, p. 185.)

pût les y introduire (1). Les bulles arrivèrent juste au moment où le chapitre général de 1555 venait de s'assembler. La majorité des moines, à qui la démarche faite à Rome avait été tenue cachée, firent éclater, en l'apprenant, une vive indignation : parmi eux, plusieurs n'avaient pas vu sans envie la commission donnée aux PP. Juan de Ortega et Melchor de Pié de Concha; l'occasion était favorable pour satisfaire leur ressentiment, et ils la saisirent. Tous les religieux qui s'étaient associés au projet d'Ortega furent déclarés inhabiles à perpétuité à remplir des charges dans l'ordre (2); lui-même fut exilé à Valence. Quant à fray Melchor; on le renvoya de Yuste (3), et le prieur du couvent fut chargé de continuer la surveillance que le délégué du P. Ortega avait exercée.

Lorsque la nouvelle de ces décisions du chapitre général des hiéronymites parvint à Valladolid, la princesse dona Juana et ses ministres s'en émurent. Les deux pères qui venaient d'être écartés de la direction des ouvrages de Yuste, y avaient été expressément préposés par l'Empereur et le prince son fils : ils avaient tout à fait justifié cette confiance, et il était à craindre que, abandonnés à d'autres religieux, les travaux ne fussent pas continués avec le même soin, avec la même intelligence qui y avait présidé jusque-là.

(1) Sigüenza, *Historia de la orden de San Gerónimo*, part. III, lib. I, p. 185.

(2) *Ibid.*

(3) Papier intitulé *Sobre los chismes*, etc., déjà cité.

L'Empereur pouvait d'ailleurs considérer comme un manque de respect pour sa personne un pareil changement, fait à son insu et sans son approbation. La princesse écrivit au nouveau général, le P. Francisco de Tofiño, afin qu'il ne fût pas donné suite, au moins pour le moment, aux résolutions du chapitre. Ce père y consentit. Selon le désir de la princesse, fray Juan de Ortega reçut l'ordre d'aller à Yuste surveiller la continuation des travaux, et fray Melchor de Pié de Concha fut envoyé à Valladolid, pour y rendre compte des sommes dépensées par lui pendant le temps qu'il en avait eu la direction (1).

Mais ces bonnes dispositions du P. Francisco de Tofiño ne furent pas de longue durée; et trois mois à peine s'étaient écoulés, lorsqu'il prescrivit à fray Juan de Ortega de partir pour Valence, sous le prétexte que, les ouvrages de Yuste touchant à leur fin, le prieur du couvent pourrait très-bien lui-même pourvoir à ce qui restait à faire (2). Dans le même temps, fray Melchor de Pié de Concha fut exilé au monastère de la Luz, à quinze lieues au delà de Séville, avec défense d'écrire ou de lire une lettre pendant l'espace d'une année, pour avoir tenu des propos où il faisait l'éloge du précédent général (3).

(1) Lettre de Vazquez au prince Philippe, du 10 août 1555, aux Archives de Simancas, *Estado*, liasse 108.

(2) Lettre du général et du chapitre particulier de l'ordre au secrétaire Vazquez, écrite de S. Bartolomé, le 12 novembre 1555. (*Ibid.*, liasse 109.)

(3) Lettre de la princesse doña Juana au père Francisco de Tofiño,

Les hiéronymites montraient par là que la passion l'emportait en eux sur la justice et le sentiment des convenances (1). Le secrétaire d'État Vazquez se plaignit au général du changement qu'il avait apporté à ses déterminations ; il l'invita à se conformer à la volonté de l'Empereur, d'autant plus qu'en le faisant, il ne commettrait aucun péché mortel, ni même véniel (2). La princesse doña Juana elle-même lui exprima son mécontentement (3).

Le P. Tofiño céda, et les deux religieux retournèrent à Yuste. Tous ces débats cependant avaient retardé les constructions ordonnées par l'Empereur, et ce fut seulement le 23 juillet 1556 qu'elles s'achevèrent. Covarubbias, architecte du roi, alla les visiter : il en témoigna beaucoup de satisfaction, et se montra émerveillé, surtout, du peu qu'elles avaient coûté (4).

La dépense était restée de quelque chose au-dessous de 10,000 ducats (5).

du 14 février 1556, aux Archives de Simancas, *Estado*, liasse 114.

— Lettre du P. Tofiño à la princesse, du 16 février 1556, *ibid.* —
Papier intitulé *Sobre los chismes*, etc., déjà cité.

(1) Vazquez écrivait à Philippe II, le 11 février 1556 : « Todas estas cosas son pasiones de frailes. » (*Ibid.*, liasse 112.)

(2) « ... Pues no se atraviesa en ello pecado mortal, ni aun creo que venial... » (Lettre du 22 novembre 1555, *ibid.*, liasse 109.)

(3) Lettre du 26 novembre 1555. (*Ibid.*)

(4) C'est, du moins, ce qu'assurent les PP. Melchor de Pié de Concha et Juan de Ortega, dans des lettres du 19 et du 20 septembre 1556, adressées au secrétaire Vazquez. (*Ibid.*, liasse 117.)

(5) Arch. de Simancas : *Contadurias gener.*, 1^a época, liasse 787.

IV.

Le mariage de Philippe avec Marie Tudor une fois conclu et ratifié, il importait aux intérêts de la maison impériale que le prince se rendit promptement en Angleterre. L'Empereur écrivit à son fils lettres sur lettres, afin qu'il hâtât son départ (1). Philippe, néanmoins, ne put mettre à la voile que le 13 juillet (1554). Après sept jours d'une navigation heureuse, le 19, il jeta l'ancre devant Southampton, et le lendemain il débarqua (2). Ses noces avec la reine d'Angleterre furent célébrées le 25.

(1) « Bien conozeo que para todo convernía que estubiese yo allá ántes que vos saliésedes, y sería mayor contentamiento para mí, segun lo mucho que lo deseo; pero ni mis indisposiciones darian agora lugar, ni, aunque estubiese para ello, se podría poner el armada en órden tan presto que no fuese sin comparacion de mayor inconveniente *cualquier dilacion que hubiese en vuestra venida á concluir lo de Inglaterra.....* » (Lettre de l'Empereur à son fils, du 19 janvier 1554, citée p. 54, note 2.)

Charles, le 31 janvier, mandait à ses ambassadeurs en Angleterre « qu'il sollicitoit, par toutes ses lettres, la briefve venue du prince. » (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IV, p. 197.)

(2) Journal MS. des voyages de Charles-Quint et de Philippe II, par Vandenesse.

Lingard, *Histoire d'Angleterre*, 5^{me} édition, t. II, p. 402, commet donc une double erreur de date, lorsqu'il fixe l'arrivée de Philippe devant Southampton au 18, et dit qu'il était parti de la Corogue quatre jours auparavant.

Vandenesse accompagnait Philippe en qualité de contrôleur de sa maison.

En ce moment, l'Empereur se trouvait à la tête de son armée dans le pays de Namur, où Henri II avait pénétré avec des forces considérables. Bien qu'il dût se faire transporter en litière, il n'avait pas voulu céder à ses lieutenants l'honneur de commander ses troupes (1). L'armée impériale était trop inférieure en nombre à celle du roi de France, pour lui livrer bataille; Charles s'attacha surtout à couvrir ses places, à harceler l'ennemi, et à le forcer ainsi à la retraite : il y réussit, sans pouvoir empêcher pourtant la dévastation de tout le pays que l'armée française traversa, depuis Dinant jusqu'à Renty (2). Là s'arrêtèrent les exploits de Henri II. Ayant mis le siège devant cette dernière place, il fut forcé de le lever, le 15 août, non sans honte, quoi que les historiens français puissent dire (3).

(1) Voy. sa lettre du 28 juin 1554, citée plus loin.

(2) De Thou, liv. XIII. — Sismondi, *Histoire des Français*, édit. de la Société typographique belge, t. XII, p. 265.

(3) La reine Marie de Hongrie écrivait, le 17 août, de Bruxelles, au bailli du Brabant wallon, qui était dans le Luxembourg :

« Pour vous advertir de la continuation des bonnes nouvelles qu'il a pleu à Dieu donner à l'Empereur, monseigneur, Sa Magesté s'est aprochée, avecque son armée, le douziesme de ce moys, ung quart de lieue près de Renty, là où le roy de France tenoit le siège, et l'avoit desjà battu à bresche. Et, sentant lediet roy que Sa Majesté, au treiziesme et quatorziesme ensuyvant, continuoit de aprocher son armée pour le combattre, la nuit ensuyvant lediet quatorziesme, troussa secrètement son bagaige, et retira son artillerie en grande haste, et, abandonnant le siège dudiet chasteau, s'est sauvé en extrême

On a pu voir déjà (1) combien Charles-Quint avait à cœur la bonne renommée de son fils; nous en avons ici à fournir une nouvelle preuve. Dans une lettre qu'il lui écrivit le 28 juin 1554, en apprenant la perte de Mariembourg (2), il lui disait : « Nous aurions beau-
» coup désiré, pour la satisfaction de la reine d'Angle-
» terre, et pour d'autres considérations, que vous
» pussiez rester plus de temps avec elle. Mais la con-
» naissance que nous avons de votre valeur nous per-

diligence, usant du bienfait de la nuit et d'une grande bruyne que s'estoit eslevée le matin du xv^{me}, avecque grande desréputation de avoir esté contrainct laisser son emprinse, et n'oser actendre ce dont il a si souvent ceste année se vanté de le chercher..... » (Archives du royaume, papiers d'État : *Lettres des Seigneurs*, t. XII, fol. 459.)

Les historiens français parlent d'une escarmouche qui eut lieu le 15 août, et dans laquelle les Impériaux eurent du désavantage (Sismondi, t. XII, p. 264). Il est évident qu'ils se trompent de date. Granvelle, dans une lettre à la reine Marie, écrite du camp le 10 août, fait aussi mention d'une escarmouche; mais on va voir qu'elle eut des résultats tout différents. Voici comment il s'exprime : « Hier, à l'ar-
» rivée, il y eut une bien grosse escarmouche, en laquelle sortirent
» les arquebousiers espagnols et aucuns de ceulx des enseignes qui
» y sont, et fut si chaulde ladiete escarmouche, que l'on y vint jus-
» ques aux mains et aux espées, et que, pour non avoir loysir de
» recharger les acquebuttes, l'on se servoit des affus. Mais enfin les
» nostres, grâces à Dieu, demeurarent supérieurs, et y demeura des
» ennemys, mortz sur place, cent et cinquante, et nul des nostres :
» seulement cinq ou six blessez. » (Archives du royaume : *Lettres des Seigneurs*, t. XII, fol. 451.)

(1) Page 51.

(2) Voy. l'Appendice D.

» suade que, vous trouvant si près d'ici avec les troupes
» et l'argent dont vous êtes accompagné, alors que
» l'ennemi a une armée plus puissante qu'on ne s'y
» était attendu, vous voudrez venir nous trouver,
» non-seulement afin de vous montrer, et de gagner de
» l'autorité et de l'honneur vis-à-vis des Anglais et des
» autres nations, mais encore en vue d'obliger ces
» provinces. C'est pourquoi j'ai résolu de vous dépê-
» cher ce courrier, et de vous inviter, après que vous
» aurez passé six à huit jours avec la reine, à vous
» rendre ici le plus promptement possible. Vous ferez
» entendre à la reine les grandes et justes causes qui
» vous forcent à prendre ce parti, le regret que vous
» éprouvez de cette absence, et l'espoir que vous avez
» qu'elle sera de courte durée. Vous lui exprimerez la
» confiance qu'elle et ses ministres approuveront votre
» conduite, puisque, si vous agissiez autrement, vous
» ne rempliriez pas vos devoirs envers moi, envers
» ces provinces, envers vous-même et votre propre
» réputation. »

L'Empereur changea de sentiment, quand il vit les Français se retirer devant lui. Alors il jugea que la présence de son fils convenait moins aux Pays-Bas qu'en Angleterre, où il avait à se mettre au courant de l'administration du royaume, à consolider le nouvel établissement, à gagner l'affection des grands et du peuple. Il lui manda donc d'y prolonger son séjour : mais il voulut que la reine et ses ministres demeurassent convaincus que l'intention formelle du prince avait été de prendre part à la campagne dans les Pays-Bas,

et que les ordres de son père l'en avaient seuls empêché (1).

Charles-Quint se sépara de son armée le 17 août; il

(1) Voy., dans l'*Appendice D*, la lettre de l'Empereur à son fils, du 2 août 1554.

Le 4 août, Charles-Quint envoya en Angleterre Floris de Montmorency, seigneur d'Hubermont, gentilhomme de sa chambre, pour complimenter le roi et la reine. Voici des extraits de l'instruction qu'il lui donna :

« Al rey mi hijo diréis que, por el despacho que llevó el correo que partió ayer, habrá visto la determinacion que he tomado en lo que toca á su venida acá, y que, cada vez que pienso en ello, hallo ser lo mas conveniente que por el presente resida y esté con la reina, y atienda á la gobernacion de aquel reino, y asentar las cosas del ganado, y procurando de atraer las voluntades, no solo á los principales, pero de los pueblos, porque con esto se podrian hacer muchos efectos en su tiempo y sazón.....

« Finalmente, habiéndose propuesto la instancia que el rey nos ha hecho, luego como tovó aviso de lo de Marinburch, y agora ultimamente, *sobre venir á hallarse presente en esta guerra*, todos conformes fuéron de parecer que en ninguna manera lo debe hacer, ni apartarse de lo de aquel reino, sino procurar y enderesçar lo que arriba está dicho, y dejarlo para otra coyuntura mas cierta y razonable, porque no veian agora que se pudiese hacer efecto sustancial, ni dino de que su persona viniese en lo último á hallarse acá, porque ántes podria perder reputacion que ganarla, por muchas y suficientes causas que hay, importando tanto que en la primera jornada la adquiriera, dando á conocer al mundo lo que es razon..... Fecha en nuestro campo, á 4 de agosto 1554. » (Archives de Simancas, *Estado*, liasse 508.)

Toutes les peines que prit Charles-Quint pour faire croire à la valeur de son fils n'empêchèrent pas qu'on en eût une médiocre opinion dans les cours étrangères. Simon Renard, nommé ambassadeur en France après la trêve de Vaucelles, écrivait de Paris, le 8 juin 1556, à Ruy Gomez de Silva : « Ils ont tant d'avis que le roy, nostre prince et

se rendit à Saint-Omer (1). Il séjourna quelque temps dans l'Artois, et, le 4 ou le 5 octobre, il partit d'Arras, pour revenir à Bruxelles, accompagné de la reine de Hongrie, sa sœur, qui était allée le rejoindre.

Le bruit courut à Londres, à cette époque, d'un prochain voyage du roi aux Pays-Bas. L'ambassadeur de Charles-Quint en Angleterre, Simon Renard, s'empressa de lui écrire, pour lui exposer les fâcheuses conséquences qu'aurait ce voyage (2). On ne peut mettre en doute que la reine l'eût vu avec déplaisir, car elle s'était prise d'un vif amour pour son mari (3); et le peuple anglais n'aurait pas été moins blessé d'un si prompt départ. Des affaires de la plus haute gravité, d'ailleurs, réclamaient la présence de Philippe dans le pays aux destinées duquel il venait de s'associer. Le parlement allait se réunir. Marie Tudor, qui déjà avait fait revivre les cérémonies du culte religieux et de

» seigneur, n'est prince de guerre, qu'ils tombent en mésestime de
» ses forces et grandeur, et leur croist le cuer davantaige, parlant
» de ses affaires; et, sur ces considérations, sont plus froids d'entrer
» en communication de paix. » (*Papiers d'État du cardinal de Gran-*
velle, t. IV, p. 595.)

(1) Il écrivait, la veille, à la reine de Hongrie : « Ma disposition
» est telle, que je dois craindre beaucoup de choses, pour doubte que
» je ne soye rattainet, et que partant me convient excuser d'estre en
» campagne tout ce que n'est de besoin..... » (*Archives du royaume.*)

(2) Voy. sa lettre du 15 octobre, dans les *Papiers d'État du car-*
dinal de Granvelle, t. IV, p. 519.

(3) Relation d'Angleterre de Jean Micheli, faite au sénat de Venise
le 15 mai 1557, dans les *Relazioni degli Ambasciatori veneti*, 1^{re} série,
t. II, p. 528.

l'administration des sacrements, telles qu'elles avaient été en usage dans les dernières années du règne de Henri VIII (1), n'entendait pas s'en tenir là, mais elle voulait rétablir entièrement l'ancienne constitution religieuse du royaume et la suprématie du pape (2) : or, en de semblables conjonctures, les avis et la coopération du roi lui étaient nécessaires.

Cette entreprise difficile ayant été heureusement accomplie, Charles-Quint se flatta de la prochaine venue de son fils, et le secrétaire Erasso, qu'il envoya en Angleterre, au commencement de 1555, eut l'ordre de s'y employer avec chaleur (3). Alors les vœux de l'Empereur rencontrèrent un obstacle qu'il n'avait pas prévu : Marie, se croyant enceinte, arracha à son époux la promesse de ne la point quitter jusqu'après sa délivrance (4).

(1) Lingard, vol. cité, p. 387.

(2) *Ibid.*, p. 403.

(3) Erasso écrivait, de Bruxelles, le 12 janvier 1555, au secrétaire Vazquez, à Valladolid : « Yo me parto mañana para allá (pour l'Angleterre), á comunicar algunos negocios, y procurar la venida del rey. » (Archives de Simancas, *Estado*, liasse 509.)

Deux jours auparavant, l'Empereur mandait à Luis Sarmiento, son ambassadeur à Lisbonne : « El rey verná aquí en acabando el parlamento, que será brevemente; y lo deseo mucho, por verle y comunicarle, y dar asiento en todas las cosas, para desembarazarme é ir á esos reinos..... » (*Ibid.*)

(4) Lingard, vol. cité, p. 420. — Charles-Quint avait dû prendre son parti de ce retard; Granvelle écrivait, le 1^{er} mars, à Simon Renard : « La venue du roy se différera jusques à la couche de la royne.... » (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IV, p. 407.)

Les ennemis de la reine prétendirent qu'elle avait feint une grossesse : mais les témoignages les plus authentiques prouvent qu'elle était dans une erreur complète; et cette erreur, fondée sur de certains indices, fut partagée par son mari, par ses médecins, par ses femmes, par toute la cour (1). Aussi ne faut-il pas trop s'étonner, si des prières publiques furent dites pour la conservation de la mère et de son enfant, si les choses allèrent même jusqu'au point que des ambassadeurs furent désignés, avec la mission de porter aux cours étrangères la nouvelle de la naissance d'un héritier de la couronne britannique (2). Les gens de l'art avaient fixé au milieu du mois de mai la délivrance de Marie (3) : des illuminations ayant été ordonnées à Londres, dans

(1) Jean Micheli, qui résidait en ce temps à la cour d'Angleterre, comme ambassadeur de Venise, justifie la reine dans son rapport au sénat, et explique les causes de l'erreur où tout le monde était tombé; il s'exprime ainsi : « Perchè so che quella non-gravidanza da molti » fu interpretata altrimenti di quello che meritasse, però, per cavar » d'errore alcuni di quelli che avessero creduto il contrario, non » voglio restar di dire e di assicurar la Serenità Vostra che certo non » vi fu inganno nè malizia, ma semplice errore, non solo della regina » e del re, ma delli consiglieri e di tutta la corte, che per un lungo » tempo tenne gli animi di ciascuno in quella credenza, perchè, oltre » tutti gli altri manifesti segni di gravidanza, non vi mancò anco » quello d'ingrossar le tette e mandar fuori del latte, benchè dall' » effetto fosse poi conosciuto che anco quello procedeva dalla riten- » zione dei mestruj..... » (*Relazioni degli Ambasciatori veneti*, 1^{re} série, t. II, p. 352.)

(2) Lingard, vol. cité, p. 420.

(3) « ... Hasta después del parto de la Reyna, que será para mediando de mayo, no partirá el rey para Flandes.... » (Lettre de l'Em-

les derniers jours d'avril, pour célébrer l'élévation de Marcel II au pontificat, le public se persuada que la reine était accouchée (1); le bruit en courut aussitôt par toute l'Angleterre, d'où il se répandit sur le continent : Charles-Quint se vit obligé de le démentir dans ses dépêches à ses ambassadeurs(2). Cependant le mois de mai s'écoula, et les espérances de la reine ne se réalisèrent point : les médecins, interrogés, déclarèrent qu'ils s'étaient trompés de date; l'événement tant désiré fut promis par eux pour les derniers jours de juin (3). Marie n'abandonna tout à fait ses illusions qu'un mois après cette époque.

pereur à la princesse doña Juana, du 20 janvier 1555, aux Archives de Simancas, *Estado*, liasse 809.)

(1) « El parto de la reina fué burla; que las luminarias que se hicieron en Londres se mandaron hacer por la eleccion del papa, y tambien allí se ingañó la gente con el parto. » (Lettre de Ruy Gomez de Silva au secrétaire Erasso, à Bruxelles, du 6 mai 1555, *ibid.*)

(2) « No fué cierta la nueva que esa Señoría tuvo del parto de la Reyna de Inglaterra; pero esperamos en Dios que la alumbrará presto con bien. » (Lettre de Charles-Quint à son ambassadeur à Venise, du 51 mai 1555 : *ibid.*, liasse 509.)

(3) C'est Ruy Gomez qui l'écrit au secrétaire Erasso, de Hampton-court, le 8 juin, et il y ajoute une plaisanterie qui pouvait être piquante alors, mais qu'aujourd'hui nous ne saurions comprendre : « Sepa Vm. que se nos ha alargado el parto de la reina hasta San Juan por lo menos, porque dicen que se erró la cuenta. Con velle una barriga mayor que la de Gutierre Lopez, me hace dudar que no es preñada, segun lo deseo ver acabado ya. » (*Ibid.*, liasse 809.) Charles-Quint, dans un langage plus sérieux, faisait savoir à la princesse doña Juana que la délivrance de la reine était attendue

Quels que fussent les désirs de son père et les siens, Philippe ne put pas encore alors quitter l'Angleterre; une autre raison l'y retenait. Le futur souverain de l'Espagne et des Indes, l'héritier de la plus vaste monarchie du monde, le prince qui, le jour de ses noces, avait fait présent à sa femme de bijoux dont la valeur était estimée à 100,000 couronnes (1); qui avait comblé de ses libéralités les principaux seigneurs de sa nouvelle cour (2), se trouvait hors d'état, en ce moment, de satisfaire ses créanciers; il était même, selon l'expression d'un de ses conseillers les plus intimes, de Ruy Gomez, forcé de manger à crédit (3).

pour le 20 juin : « Tengo aviso que la reyna anda muy al cabo de ser alumbrada, e se espera que no puede tardar á lo mas largo de aqui á los xx deste.... » (Lettre du 14 juin 1555 : Archives de Simancas, *Estado*, liasse 509.)

(1) Lingard, vol. cité, p. 402.

(2) « Sin dal principio, quando egli venne nel regno, sotto specie di gratitudine e di liberalità,.... parte in doni e parte in provisioni, avendone accettati molti nella sua casa ed al suo servizio, assegnò meglio di cinquanta tre in cinquanta quattro mila scudi d'oro l'anno, che sempre sono stati pagati e si pagano tuttavia, con non essersi mai valuto, dall'amicizia in poi, di alcuna comodità che il regno avesse potuto offerirgli. » (Relation de Jean Micheli, déjà citée, p. 545.)

(3) A propos de la dépense qu'auraient occasionnée les obsèques de la reine Jeanne de Castille, dont il sera question plus loin, Ruy Gomez écrivait à Erasso : « Para quien agora en esta ora no tiene dos mil ducados en toda su casa, y como prestado, Vm. podrá juzgar si será á propósito estorbar gastos..... »

Le 14 juin, l'Empereur mandait à sa fille, la princesse doña Juana,

Philippe ne voulait rien demander à la reine, ni aux ministres anglais; sa grandeur y était intéressée (1), et, du côté de l'Empereur, il n'avait aucune aide à attendre, car, à la cour de Bruxelles, les embarras n'étaient pas moins grands : « Les nécessités d'ici — écrivait le » secrétaire Erasso — sont telles que j'ai honte de le » dire, et je déclare, foi de chrétien, que l'argent man- » que à l'Empereur pour ses besoins journaliers (2). » Charles-Quint mandait lui-même à sa fille, la princesse doña Juana, que, depuis le commencement de l'année, — et l'on était alors au mois de juillet — il lui avait été impossible de rien payer, ni des gages de ses officiers, ni de la dépense ordinaire et extraordinaire

que les lettres de change qu'elle lui avait envoyées ne suffiraient pas au payement de la maison du roi, et que, sans une remise plus considérable, il ne pourrait quitter l'Angleterre : « Es poco el » dinero que queda para la paga de la casa del rey, é no podrá salir » de Inglaterra sin tener mas provision, por lo mucho que debe é ha » menester..... » (Archives de Simancas, *Estado*, liasse 509.)

(1) « ... Quello che l'ha (Philippe) ancor messo in maggior grazia è che non solo ha studiosamente negletti molti utili e molte cose dovute alla persona sua, ma, nel tempo che vi è stato, per mostrare che non vi era venuto, nè per ambizione di esser re, abbandonando lui tanti regni, nè per bisogno di valersi del loro regno, troppo ben conoscendo lo stato e l'impotenza della regina, s'è sempre fatte le spese a sè ed a tutti i suoi, nelle cose minime, del suo, con quello che di Fiandra e di Spagna gli era provvisto.... » (Relation de Jean Micheli, etc., p. 544.)

(2) « ... La necesidad de acá es tan grande que yo he vergüenza de decillo, y prometo á Vm., como cristiano, que ha venido á términos que Su Magestad no ha tenido para su dispensa.... » (Lettre du 15 juin 1555 à Vazquez : Archives de Simancas, *Estado*, liasse 509.)

de sa maison (1). N'est-ce pas un spectacle bien curieux, que celui des deux plus grands princes de l'Europe, dont la puissance et les richesses excitaient l'envie de tant de nations, réduits à de pareilles extrémités? Un dernier trait achèvera ce tableau. La reine Jeanne la Folle, mère de Charles-Quint, était morte le 13 avril, et il semblait que Philippe ne pût se dispenser de faire célébrer des obsèques pour son aïeule en Angleterre, dans le même temps que l'Empereur accomplirait ce devoir à Bruxelles : or, une cérémonie de ce genre entraînait des dépenses assez considérables. Philippe fit insinuer à son père de les lui épargner, en remettant, jusqu'à ce qu'il arrivât aux Pays-Bas, les obsèques qui devaient être célébrées dans la capitale de ces provinces. Charles-Quint n'avait pas laissé, lui aussi, de faire son calcul : s'il était d'avis qu'une solennité funèbre eût lieu en Angleterre, il entendait qu'on réservât le drap noir qui y serait employé, pour la tenture des appartements que son fils viendrait habiter au palais de Bruxelles (2). Ne

(1) « ... Todavía quedo debiendo á mi casa y á la dispensa ordinaria y extraordinaria todo lo deste año, hasta que, placiendo á Dios, me embarque... » (Lettre du 11 juillet 1555 : Archives de Simancas, Estado, liasse 509.)

(2) Ces curieuses particularités nous sont révélées par une lettre de Ruy Gomez à Erasso, du 13 mai 1555, et par la réponse de celui-ci, adressée au roi le 17 mai. Ruy Gomez était auprès du roi, et Erasso en ce moment à Anvers.

Le premier s'exprime ainsi : « Et rey desca que las honras que allá se han de hacer por la reina nuestra señora se detuviessen hasta que él llegase por allá á ellas, y excusar las que aquí se habian de ha-

nous récriions pas contre cette combinaison, si mesquine en apparence, du grand Empereur! Les affaires de Charles-Quint étaient loin d'être brillantes à cette époque : des guerres incessantes avaient épuisé les facultés de ses sujets (1); il avait à entretenir des armées nombreuses en Italie et aux Pays-Bas : s'il se montrait ainsi parcimonieux, c'était pour consacrer à la solde des troupes une partie plus considérable de ses ressources; et il n'en mérite que davantage les éloges de l'histoire.

Enfin, grâce à des lettres de change envoyées d'Espagne et à l'argent que fournit la bourse d'Anvers, Phi-

« cer. Vni. lo encamine, y avise de lo que en esto parcerá á Su Magestad, que segun los lutos que aquí se han de dar, y la costa que se hará en todo, se hallará que montará 20,000 ducados..... » (Archives de Simancas, *Estado*, liasse 809.)

Erasso écrit au roi, d'Anvers : « Habiéndose hecho la capitulación de este cambio de los 500,000 ducados, volveré á Bruselas, y hablaré á Su Magestad en que se difieran las honras, como Rui Gomez me escribe que V. M. lo desca, hasta su venida acá, y escusar de gastos lo de allá, que me parece bien. Yo avisaré de lo que se determinare; y la grangería que Su Magestad queria hacer, de que con los paños de luto que V. M. hiciere poner allá, se podrian traer acá para su aposento que ha de tener en palacio, se le tornará al reves..... » (*Ibid.*, liasse 509.)

L'Empereur fit en effet différer les obsèques de la reine Jeanne jusqu'après l'arrivée de son fils.

(1) Quant aux Pays-Bas, les ressources étaient à bout; Granvelle, écrivant à Philippe II le 20 août 1555, le déclarait lui-même en termes formels : « El pueblo murmura, por ser ya muy agravado; y aunque se otorgue servicio, habrá trabajo grande en hallar expedientes y medios para cobrarle. » (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IV, p. 466.)

lippe put acquitter les dettes de sa maison. Le 29 août, à Greenwich, il prit congé de la reine, et, voyageant par la poste, avec une suite peu nombreuse, il alla s'embarquer à Douvres (1). Le 8 septembre, il arriva à Bruxelles (2).

Le résultat des délibérations qui suivirent son arrivée (3), et auxquelles prirent part, sans doute, indépendamment de la reine douairière de Hongrie, les deux ministres de confiance de Charles-Quint, Antoine Perrenot, évêque d'Arras, et Louis de Flandre, seigneur de Praet (4), fut que l'Empereur abdiquerait la

(1) Journal MS. des voyages de Charles-Quint et de Philippe II, par Vandenesse.

(2) On lit, dans une lettre écrite de Bruxelles, le 9 septembre, à messire Jean Carette, président de la chambre des comptes de Lille, par Waleran Hanguart, l'un des aumôniers de l'Empereur :

« Le roy d'Angleterre arrivat hier entre cinq et six heures, fort alaigre, faisant honneur à toutes les dames quy rencontroyt, ayant quasi tousjours son chappeau en sa main. L'accompaignoyt le ducq de Savoye à costé senestre. La royne (de Hongrie) n'a esté au devant de luy, et ne l'a vullu l'Empereur. Il semble, selon que j'ay peu aperchevoir, que S. M. n'a vullu que ladiete royne ayt parlé avecq lediet roy avant elle : je ne scay s'il n'y a pas quelque jalousie. Si j'estoye auprès de vous, je vous en diroye quelque chose. » (Archives du département du Nord, à Lille : *Lettres missives*, liasse n° 55 bis.)

(3) Philippe écrivait, de Bruxelles, le 14 septembre, à la princesse doña Juana : « Yo llegué aquí á los ocho del presente, bueno, á Dios gracias; y á Su Magestad hallé en razonable dispusicion; y brevemente creo que se tomará resolucion en los negocios que estaban suspensos. » (Archives de Simancas, *Estado*, liasse 510.)

(4) Deux lettres de Ruy Gomez, écrites de Bruxelles au mois de février 1555, montrent que c'était sur ces deux personnages et sur la

souveraineté des Pays-Bas, et ferait recevoir son fils comme son successeur, dans une assemblée solennelle des états généraux de ces provinces.

Arrêtons-nous un instant ici, pour faire une remarque. Charles réunissait sur sa tête la dignité impériale, la première de la chrétienté; la couronne de Castille, qui le faisait souverain de tout un monde nouveau; celle d'Aragon, dont les royaumes de Sicile et de Sardaigne formaient des dépendances : les domaines de la maison de Bourgogne, quelle que fût leur importance, ne constituaient qu'une faible portion de cette grande monarchie. Ce fut pourtant à Bruxelles que Charles résolut de manifester à l'Europe son intention de descendre du trône; ce fut entre les mains des représentants des provinces belges qu'il voulut déposer le pouvoir suprême. Quel plus bel hommage eût-il pu rendre aux antiques institutions du pays où il avait reçu le jour? Quelle marque plus éclatante d'estime et d'affection eût-il pu donner à ceux pour qui, entre tous ses sujets, il avait toujours eu une préférence marquée?

Les états furent convoqués dans les différentes provinces; et les gouverneurs, les chanceliers, ou les présidents des conseils de justice, eurent ordre de leur exposer que, les infirmités de l'Empereur ne lui permettant plus de voyager et de prendre la peine néces-

reine Marie que l'Empereur se reposait, à cette époque, du soin des affaires les plus importantes. (Archives de Simancas, *Estado*, liasse 809.)

Le seigneur de Praet mourut le 7 octobre 1555. (Compte de la recette générale des finances de 1556, fol. 172 v°, aux Archives de Lille.)

saire pour leur bien et défense, il s'était déterminé à visiter ses royaumes d'Espagne, et à céder absolument les Pays-Bas au roi son fils ; qu'il les requérait, en conséquence, d'envoyer des députés vers lui, en bon et notable nombre, avec pouvoir d'assister à la renonciation qu'il entendait faire, ainsi qu'à la réception du roi. Le 14 octobre fut indiqué comme le jour où les députés auraient à se trouver à Bruxelles. Afin de prévenir des irrégularités de forme, des modèles de la procuration dont ils devaient être porteurs, furent envoyés à toutes les provinces (1).

Les intentions de l'Empereur ne pouvaient pas rencontrer d'opposition de la part des représentants du pays, car déjà, en 1549, ils avaient reconnu le prince Philippe pour son héritier présomptif. Il n'y eut donc, sur le point principal, aucun débat entre le gouvernement et eux. Mais, dans le Hainaut et la Gueldre, les états ne voulurent autoriser leurs députés qu'à assister à l'abdication, soutenant que, selon leurs privilèges, le roi était tenu de se rendre dans la province, pour s'y faire recevoir, en prêtant les serments d'usage. La ville de Louvain éleva une difficulté analogue : sous les ducs de Bourgogne, comme sous les ducs de Brabant, les souverains du duché avaient toujours été inaugurés dans cette première des quatre chefs-villes ; Charles-Quint, en 1515, et le prince Philippe, en 1549, s'étaient eux-mêmes conformés à

(1) *Analectes belgiques*, 1850, in-8°, pp. 70 et suiv.

l'ancienne coutume : les Louvanistes se refusèrent à consentir qu'il y fût dérogé (1). Le gouvernement parvint à obtenir des états de Hainaut qu'ils abandonnassent leurs prétentions : mais les états de Gueldre et la ville de Louvain persistèrent dans leur refus (2). Les quatre membres de Flandre, à leur tour, soulevèrent deux questions auxquelles ils attachaient une certaine importance : ils demandèrent que la cession, par l'Empereur, des provinces des Pays-Bas, et notamment du comté de Flandre, eût lieu avec toutes les charges, personnelles et réelles, dont elles étaient grevées, et que l'acceptation, par le roi, ainsi que les serments qu'il avait à prêter, fussent faits immédiatement après, dans la même séance (3). Sur le premier article, le président Viglius leur donna toute satisfaction; il leur fit

(1) Les archiducs Albert et Isabelle, en 1599, furent encore inaugurés à Louvain; mais Philippe IV, Charles II et tous leurs successeurs le furent à Bruxelles.

(2) *Analectes belgiques*, l. c. — L'absence des députés de Louvain à la prestation des serments, qui eut lieu le 26 octobre, est constatée par le procès-verbal de cette cérémonie, daté du même jour.

(3) « Dien volghende, zin alle de ghedeputeerde van de vier leden t'samen vergadert gheweest, ende..... wierden ghemaect zvaricheden dat, volghende den teex van de minuten van de procuratien ghezonden van den hove, den coninck van Inghelandt zoude moeten, terstont naer dat hy zoude gheaccepteert zin van alle de staten in 't general, zynen eedt doen. Ende boven dien, de vier leden waeren van den advise, volghende huerliedder last, by requeste te verzouckene dat de Majesteit van den coninck 't landt aenvaerden zoude metten laste zo wel reele als personele. » (Lettre écrite aux avoué et échevins d'Ypres par leurs députés à Bruxelles, le 19 octobre 1555, aux Archives de la ville d'Ypres.)

comprendre, sur le second, que ce qu'ils demandaient était impraticable, la santé de l'Empereur ne lui permettant pas d'ouvrir les états avant trois heures de l'après-midi, ni de supporter les fatigues d'une séance qui serait excessivement longue, si le roi devait y prêter serment à quinze ou seize corps d'états, et le recevoir d'eux (1). Les états de Brabant profitèrent de la conjoncture, pour réclamer la cassation d'un concordat que le gouvernement des Pays-Bas avait signé, le 14 novembre 1546, avec le prince-évêque de Liège, au sujet de la juridiction brabançonne et liégeoise dans la ville de Maestricht, concordat qui, selon eux, était contraire à la Joyeuse-Entrée; l'Empereur fit droit à leur requête (2). Les états de Hollande songèrent d'abord à provoquer des explications sur le point de savoir ce qui arriverait, si le roi Philippe venait à mourir avant son

Monumental de la Alhambra y Generali
CONSEJERIA DE CULTURA

JUNTA DE ANDALUCIA

(1) « Nopende den text van de procuratie, van den eedt te doene *simul et semel in eodem momento*, verclaerde (le président Viglius) dat de intentie van den hove niet en was, stellende de minute van de procuratie, dat de cessie, acceptatie ende eedt zoude moeten zin up een dach, ende 't zelve niet moghelyc zinde, want, naer de dispositie van de Keys. Majt, zoude zin drie uren naer noene cer zin persooene zoude moghen commen in de grote galerie, ende zo langhe niet en zoude moghen vertounen, dat de coninek van Inghelandt ele landt zoude eedt doen appart, ende de ghedeputeerde *e contra*, dat ter waeren xv. oft xvj landen, dat men ele appaert zoude doen een vertooch in zin tale, daernaer den eedt *hinc inde*, ende by dien niet moghelyc 't zelve te doene up een zelven dach. » (Lettre des députés d'Ypres, du 19 octobre, déjà citée.)

(2) Par des lettres en date du 25 octobre 1555, qui sont transcrites dans le registre n° 672 de la chambre des comptes, fol. 568 v° et suiv.

père; mais leurs députés, en ayant conféré avec ceux de Flandre, renoncèrent à toucher ce point délicat (1). Entre toutes les provinces des Pays-Bas, celle d'Overyssel, de Drenthe et de Lingene, seule, s'excusa de se faire représenter à l'assemblée générale (2).

Au moment où il allait achever son rôle politique, Charles-Quint eût désiré avoir une entrevue avec le roi des Romains, son frère. Les rapports entre les deux chefs de la maison d'Autriche, autrefois si affectueux, si intimes (3), s'étaient refroidis depuis la diète d'Augsbourg où l'Empereur avait cherché à faire passer sur la tête de son fils la dignité impériale, au préjudice de Maximilien, fils aîné de Ferdinand. Les archiducs avaient toujours éprouvé de l'éloignement pour le prince d'Espagne, qui ne les aimait pas davantage :

(1) *Register van Adriaan Van der Goes*, IV deel, p. 122.

(2) *Analectes belgiques*, p. 80.

(3) L'ambassadeur vénitien Nicolas Tiepolo, dans sa relation faite au sénat en 1552, disait : « Tanta si comprende da ognuno essere » la unione delli animi di questi due fratelli e la somma riverenza » che il re de' Romani dimostra avere all' Imperatore, che si crede » che fin ch'esso Imperatore vive, mai sia per partirsi punto dal voler » suo, ma abbia a seguir sempre così le voglie sue come fermissime » leggi al governo ed alla vita propria, e debba avere quei medesimi » in ogni tempo per amici o per inimici che saranno tali ad esso » Imperatore. » Bernard Navagero, en 1546, parlait de l'amitié qui régnait entre les deux frères, à peu près dans les mêmes termes. Mais, en 1551, Marin Cavalli faisait l'observation que l'Empereur n'était plus avec le roi aussi bien que par le passé, à cause de la prédilection exclusive qu'il avait montrée pour l'agrandissement de son fils. Voir mon mémoire sur *Les Monuments de la diplomatie vénitienne*, pp. 84, 100 et 112.

depuis cette époque, l'antipathie était devenue entre eux plus vive encore (1). Le mariage de Philippe avec la reine d'Angleterre venait de donner au roi des Romains et à ses enfants un nouveau sujet de déplaisir : Ferdinand avait aspiré à la main de la reine pour un de ses fils, et il s'était d'autant plus flatté de voir ses démarches appuyées par l'Empereur, qu'il était bruit par toute l'Europe de l'alliance du prince avec l'infante Marie de Portugal, fille de la reine Éléonore (2). Enfin il n'avait pas eu lieu d'être satisfait des réponses obtenues, sur des points d'une grande importance pour l'archiduc Maximilien, son fils aîné, par don Pedro Lasso, qu'il avait envoyé à Bruxelles et à Londres, à

(1) Cette antipathie était connue de toutes les cours d'Europe. Les ambassadeurs de Charles-Quint en Angleterre lui écrivaient, le 27 août 1555, à propos d'un personnage que le feu roi Édouard avait chargé d'une mission diplomatique en Allemagne : « N'avons seen l'occasion pour quoy il soit esté envoyé, sinon (pour ce que l'on a tenu par deçà et tient-on qu'il y a mauvaise intelligence entre Vostre Majesté et le seigneur roy des Romains, et entre Son Altèze (Philippe) et le seigneur roy de Bohème et archiduc d'Austrie) pour se fortifier de ce costé-là, et entretenir amytié avec ledict seigneur roy des Romains; et faict-on grans et dangereux discours sur la mauvaïse intelligence, si icelle y estoit (que ne éréons), pour l'avenir, signamment pour la succession de Son Altèze, que pourroit estre troublée par ce moyen. » (Archives du royaume.)

(2) Au mois d'août 1555, le baron Martin de Guzman, grand chambellan du roi des Romains, arriva à Bruxelles. Ferdinand l'envoyait en Angleterre pour solliciter, en faveur du second de ses fils, la main de la reine; mais il ne devait le faire qu'autant que l'Empereur le trouverait bon, et consentirait à appuyer ses démarches. Charles-Quint déclara à Guzman qu'il ne convenait pas, pour le moment, de

l'occasion du mariage (1). Charles-Quint, avant de s'ensevelir dans la retraite, aurait été heureux de voir la concorde rétablie entre tous les membres de la famille impériale, et la venue de son frère lui semblait propre à y contribuer; il aurait souhaité aussi d'entretenir le roi des Romains des affaires de l'Allemagne, Ferdinand ne se rendit pas à son désir : il alléguait l'état de l'Empire et de ses propres royaumes, qui lui imposait le devoir de ne pas les quitter (2), et se borna — encore ne le fit-il qu'au dernier moment — à faire partir pour Bruxelles le second des archiducs, celui qui portait son nom (3).

Comme on l'a vu, les lettres adressées aux états avaient fixé l'abdication au 14 octobre; cette cérémonie fut successivement reculée jusqu'au 25.

Quoique la dignité de chef et souverain de la Toison d'or fût inséparable de la souveraineté des Pays-Bas,

parler à la reine d'un parti étranger; il lui ordonna, en conséquence, de se borner à la féliciter sur son avènement à la couronne. Il écrivit en même temps à ses ambassadeurs, pour qu'ils surveillassent les actions de l'envoyé de Ferdinand, et missent obstacle, au besoin, à ce qu'il parlât de mariage à la reine. (Archives du royaume.)

(1) *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IV, pp. 521 et 551.

(2) Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 674.

(3) L'archiduc Ferdinand arriva à Bruxelles le 21 ou le 22 octobre. Il y a, aux Archives, la minute d'un mandement adressé par la reine de Hongrie, le 20, aux magistrats de Tongres, Saint-Trond et Malines, pour qu'ils fassent fournir à l'archiduc et à sa suite les chevaux dont ils auront besoin.

Ferdinand retourna en Allemagne le 5 novembre. Voir Lanz, etc., t. III, p. 695.

Charles-Quint voulut qu'une délibération spéciale des membres de l'ordre en sanctionnât la transmission à son fils. Dans tout le cours de son règne, il avait montré combien l'honneur d'être à la tête de cette illustre compagnie avait de prix à ses yeux; jamais il n'avait accueilli de mauvaise grâce les représentations ni même les censures de ses confrères (1) : à la veille de descendre du trône, il se plut à leur donner une dernière marque de l'estime qu'il faisait d'eux. Le 20 octobre, les chevaliers qui se trouvaient à Bruxelles, mandés par lui, apprirent de sa bouche l'intention qu'il avait de se démettre de la souveraineté de l'ordre en faveur de son fils. Le lendemain, il les réunit en un conseil qu'il présida, et auquel assista aussi le roi Philippe: les chevaliers présents étaient le duc de Savoie, les comtes de Boussu, de Lalaing, d'Egmont, d'Arenberg, le marquis de la Vère, les seigneurs de Brederode, de Bugnicourt, de Molembais et Pierre de Werchin, sénéchal de Hainaut. Charles, leur ayant rappelé la communication qu'il leur avait faite la veille, les invita à reconnaître le roi son fils pour chef de l'ordre, après qu'il aurait été investi de la souveraineté des Pays-Bas. Philippe se retira alors, et la proposition de l'Empereur fut mise aux voix. Les votes furent tous affirmatifs. Philippe étant rentré, les chevaliers ses confrères lui adressèrent leurs félicitations (2).

(1) Voy. l'*Histoire de la Toison d'or*, par M. de Reiffenberg, *passim*.

(2) *Historia de la insigne orden del Toyson de oro*, par don Julian de Pinedo y Salazar; Madrid, imprimerie royale, 1787, in-fol., t. III,